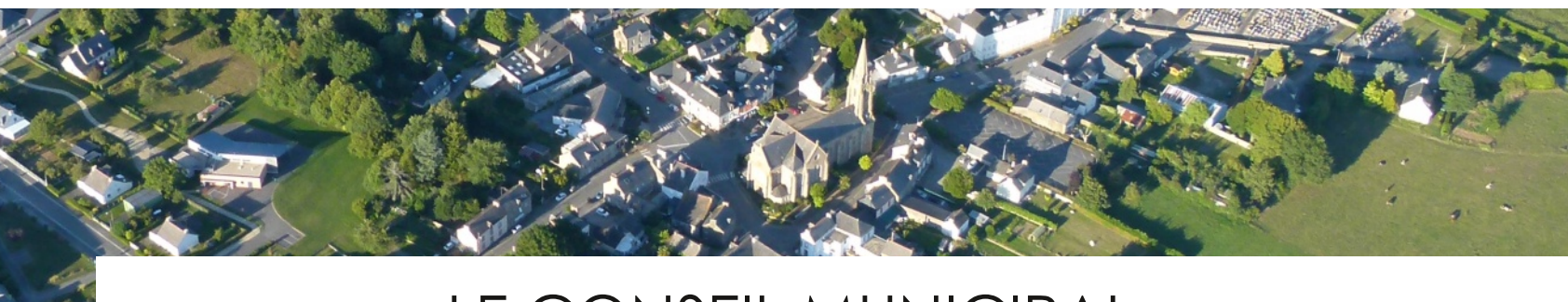




L'ECHO
DES PINS
N°111 – JUILLET 2026

SAINT-JACUT-LES-PINS



LE CONSEIL MUNICIPAL

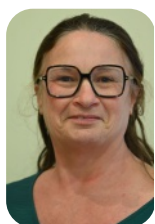


Sophie BOUCHON
Maire et Conseillère
communautaire déléguée
à la communication et à la
vie démocratique.

La Maire et les Adjoints sont à votre disposition sur
rendez-vous en mairie au 02 99 91 28 65.



Franck METAYER
Adjoint
Urbanisme, voirie et
infrastructures



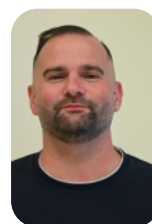
Béatrice STEVANT
Adjointe
Affaires générales,
sociales et financières,
CCAS



Olivier CARPENTIER
Adjoint
Transition écologique,
patrimoine et mobilités



Nathalie HALLIER
Adjointe
Enfance, jeunesse et
Associatif



Romain ALAGNA
Adjoint
Communication,
vie économique
et animations



**Marie-Ange
HERGAUX-PARÉ**
Conseillère municipale
déléguée Vie citoyenne



Gilles MAÏENZA
Conseiller municipal



Adeline BOUREUX
Conseillère municipale



David BOURDON
Conseiller municipal



Laure LE LOSTEC
Conseillère municipale



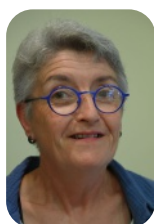
**Pierre-Jacques
BLANCHARD**
Conseiller municipal



**Marie-Thérèse
LAURENT**
Conseillère municipale



Xavier GUILLOTIN
Conseiller municipal



**Marie-Elisabeth
PREVERT**
Conseillère municipale

N'a pas
souhaité
de photo

Christophe ROYER
Conseiller municipal



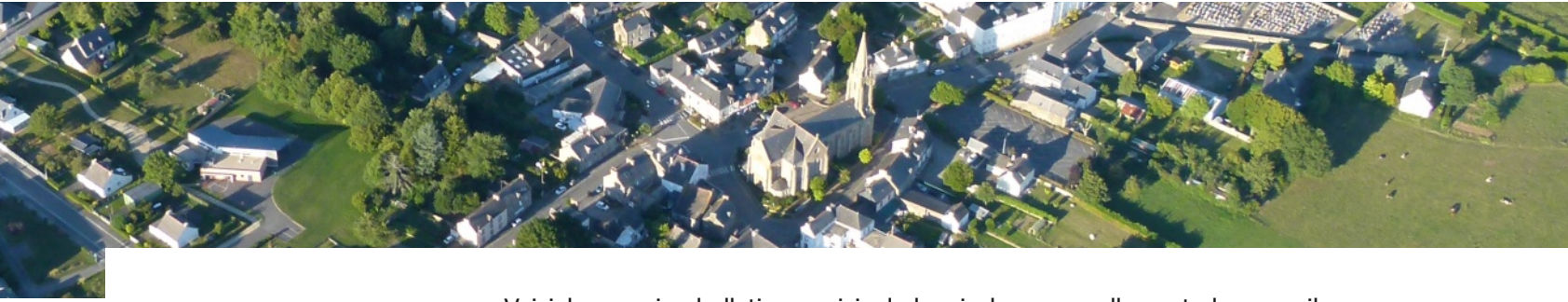
Lorraine MATHIEU
Conseillère municipale



Nathalie DA COSTA
Conseillère municipale



Mohand LAMRAOUI
Conseiller municipal



Voici le premier bulletin municipal depuis le renouvellement du conseil au mois de mars. Avec l'ensemble des conseillers, je souhaite vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Un nouveau mandat commence, de nouveaux élus nous ont rejoint, tandis que d'autres ont quitté leurs fonctions. Cette combinaison de compétences nouvelles et d'expériences acquises constitue une véritable richesse pour notre collectivité. Nous poursuivrons ainsi le travail engagé et avancerons sur de nouveaux projets pour notre commune.

Comme vous le savez, le site de l'ISSAT sera l'un des projets majeurs de ce mandat. Nous devons y recréer un véritable espace de vie. Ce lieu, désormais prêt à accueillir de nouveaux usages, deviendra un cœur vivant pour notre commune, un endroit où l'on pourra habiter, se rencontrer et construire ensemble l'avenir.

Des projets sont actuellement à l'étude par les architectes retenus lors de l'appel d'offres lancé par SemBreizh pour le réaménagement de la parcelle. Leurs propositions seront mises en concurrence afin de retenir la solution la plus adaptée aux besoins de notre commune et à son avenir. Il sera organisé une rencontre publique afin de partager avec vous ces propositions.

Depuis le mois d'avril, vous avez pu constater l'avancée des travaux d'enfouissement des réseaux, rue du Couëdic et rue Angélique Lesourd, normalement achevés au moment où vous lirez ces lignes.

Ces dernières années, notre commune a retrouvé une belle vitalité économique. C'est une grande satisfaction de voir nos commerces reprendre vie, de nouvelles activités artisanales s'installer et des entreprises choisir Saint-Jacut-les-Pins pour s'implanter. Le nouveau marché a également permis d'apporter de nouveaux services et un nouveau souffle pour le centre bourg.

Les travaux de la boulangerie se terminent, après un long travail mené en collaboration avec les exploitants afin de garantir un accueil optimal pour cette activité tant attendue : les nouveaux boulangers sont en cours d'installation et l'ouverture du commerce est prévue très prochainement.

Tous ces services contribuent à améliorer le quotidien des Jacutaises et des Jacutais.

Nous n'oublions pas de soutenir et de préserver le dynamisme associatif qui, au travers des nombreuses animations, font vivre l'esprit de notre commune, tout en renforçant le lien entre les habitants.

Dans cet esprit, les réunions de village "Point de rencontre" ont été reprogrammées, comme lors du précédent mandat. À la rentrée de septembre, un nouveau rendez-vous verra le jour : « Le petit déjeuner du Maire », un moment convivial pour partager un café et échanger librement, que ce soit de manière informelle ou sur des sujets plus concrets.

Comme beaucoup de communes rurales, nous faisons face à la difficulté de trouver un médecin et à garantir un accès aux soins pour tous. Beaucoup d'entre vous en ressentent les effets au quotidien, et cette préoccupation est aussi la nôtre. Face à ce défi, nous ne resterons pas seuls. Avec les communes voisines, nous avons décidé d'unir nos forces, de partager nos idées afin de construire une solution répondant réellement aux besoins de nos habitants.

C'est ensemble, avec solidarité et détermination, que nous pourrons retrouver une offre de santé de proximité, digne de notre territoire.

Je vous souhaite à tous un bel été, riche de rencontres, de découvertes et de beaux moments en famille ou entre amis.

Sophie Bouchon.



Retrouvez les **procès-verbaux des conseils municipaux** sur le site internet de la commune www.st-jacut-les-pins.fr dans l'onglet Vie municipale – Conseils municipaux.

Retrouvez aussi

► **les tarifs communaux** page 34 et 35
► **le règlement mis à jour du cimetière** en mairie ou sur le site internet www.st-jacut-les-pins.fr

VIE COMMUNALE ET SOCIALE

CIMETIÈRE : MISE À JOUR DU RÈGLEMENT

Le règlement du cimetière a été revu par le Conseil Municipal. Il est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

VENTE DE BOIS SUR PIED

Le Clausne : La Société Forestière du Grand Ouest a acheté du bois sur pied sur les parcelles ZM 132 et ZM 160 dont la commune est propriétaire. Il ne s'agit pas de coupe rase de l'ensemble de ces parcelles mais de coupe sélective des bois de petit gabarit et non droit, laissant ainsi de la place aux grands arbres. La coupe a amené à la vente de 60 stères au prix de 10€ le stère contre les 110 stères prévus.

La Tremblaie : La Société Forestière du Grand Ouest a acheté du bois sur pied sur la parcelle ZB 606 dont la commune est propriétaire. Il s'agit d'une coupe rase sur 15 mètres de large maximum le long de la route communale et d'une coupe sélective des bois sur le reste de la parcelle. L'ensemble de la coupe représentera entre 15 et 20% du bois présent. Les prix validés sont de 10€ le stère pour les triturations, 35€ le mètre cube pour les billons palette et 50€ le mètre cube pour les petites charpentes en fonction de la hauteur et du diamètre des bois abattus.

PERSONNEL COMMUNAL :

Création d'un poste d'animateur jeunesse et mise à jour du tableau des effectifs

Un poste d'animateur jeunesse à mi-temps a été créé. A la vue de l'évolution de fréquentation à l'espace jeunes et de la dynamique engagée, il était opportun de pérenniser ce poste. Le tableau des effectifs, reflétant l'état des grades occupés par les agents sur les emplois de la collectivité, a été mis à jour.

Accroissement temporaire d'activités

Afin de répondre à la charge de travail estivale et à l'absence d'un agent, ainsi que pour la gestion du camping municipal, le Conseil Municipal a acté le recrutement de deux contractuels :

- un agent polyvalent à 39h en contrat pour 6 mois.
- un agent d'entretien et de gestion du camping à 13,50h pour 3 mois.

CONVENTION TRIPARTITE : VENTE DE TITRES DE TRANSPORT INDIVIDUELS POUR LE COMPTE DU RÉSEAU RED

La commune de Saint-Jacut-les-Pins s'est positionnée pour être dépositaire du réseau RED. Les titres de transport individuels sont désormais proposés à la vente à l'accueil de la Mairie ou à l'agence postale communale.

Afin d'encadrer notamment la vente de ces titres de transport, une convention tripartite a donc été signée entre Maury Transports, REDON Agglomération et la commune de Saint-Jacut-les-Pins. Elle permet de régir les modalités d'approvisionnement de ceux-ci et la collecte de fonds.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Légalement, l'enveloppe globale maximale pour les élus de la commune correspond à 162,6% de l'indice brut 1027. Celle validée correspond à : 161,5 %.

L'augmentation des indemnités des élus fait suite à la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025. Cette augmentation sera compensée par la DPEL : Dotation Particulière « Élu Local » versée par l'Etat. Les indemnités sont définies ainsi :

	Indemnité maximale	Indemnité validée (allouée en % de l'indice brut de terminal de la fonction publique)
Maire	55,7 %	53 %
1er adjoint	21,38 %	20,5 %
2e adjoint	21,38 %	20,5 %
3e adjoint	21,38 %	20,5 %
4e adjoint	21,38 %	20,5 %
5e adjoint	21,38 %	20,5 %
Conseiller municipal bénéficiaire		6 %



URBANISME - VOIRIE

CONVENTION FDGDON : LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Une convention a été signée avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes.

Les actions assurées dans le cadre de cette convention sont :

- ▶ L'information et la fourniture des supports de communication à la commune par la FDGDON

- ▶ La mise en œuvre du piégeage sélectif des fondatrices au printemps par la section apicole de GDS Bretagne (en lien avec le GDSA) mandatée par la FDGDON

- ▶ Les actions relatives à la destruction des nids de frelons asiatiques coordonnées par la FDGDON

Des pièges ont été acquis par la commune et sont mis à disposition d'habitants bénévoles pour suivre le piégeage de l'année.

CONVENTIONS ENEDIS

Le Conseil Municipal a autorisé Madame la Maire à signer la convention ENEDIS concernant les servitudes de passage de 4 canalisations souterraines de distribution électrique sur une longueur totale d'environ 285 mètres à Trémoureux.

GARANTIE D'EMPRUNT DE MORBIHAN HABITAT

Rénovation énergétique de 6 logements

La Commune de Saint-Jacut-les-Pins soutient l'Office Public de l'Habitat du Morbihan (Morbihan Habitat) dans le cadre de la réhabilitation énergétique de six logements situés sur son territoire, au lieu-dit « Le Stade, Chemins des Saulniers ». Cette opération s'inscrit dans une démarche essentielle d'amélioration du parc social et de transition écologique. La Commune accorde sa garantie à hauteur de 50,00% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 190 812,00 €, souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Le CCAS est composé de membres élus au nombre de 6 :

STEVANT Béatrice, vice-présidente

LAURENT Marie-Thérèse

HERGAUX-PARÉ Marie-Ange

BLANCHARD Pierre-Jacques

BOUREUX Adeline

MATHIEU Lorraine

Et de membres désignés par le maire au nombre de 6 également :

LOHEAS Pascale

MABON Christiane

LAMRAOUI Christelle

CRONIER Martine

MAÏENZA Nadine

RICHARD Nathalie

CESSION DE TERRAINS

Zone du Bois Guy : Le Conseil municipal a validé la cession d'une surface d'environ 10 900 m² de la parcelle ZP 363 au prix de 8 € le m² (sauf pour 385 m² environ en zone humide et non constructible vendus à 4€ le m²).

Rue des Saulniers : Le conseil Municipal a validé la cession d'un terrain communal Rue des Saulniers d'une surface de 12m² au prix de 1€ le m² se trouvant incorporé à du domaine privé délimité par des murets.

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

ÉCOLE SAINT JOSEPH : CONTRAT D'ASSOCIATION

Un contrat d'association a été signé entre l'Etat et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique pour l'école St-Joseph de Saint-Jacut-les-Pins, à effet à la rentrée scolaire 2007-2008. Montant voté le 10 décembre 2025 : 80 957,12 €. Primaire : 679,60 € X 41 élèves Maternelle : 1 434,96 € X 37 élèves.

SUBVENTIONS OGEC – CLASSE DE NEIGE 2026

Le conseil Municipal a validé une subvention de 125€ par enfant participant à la classe de neige 2026. Ainsi, 16 élèves ont bénéficié de cette subvention.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif mis en place en 2021 et reconduit depuis, sera de nouveau proposé en 2026. Il offre une possibilité aux adolescents de la commune, âgés de 16 et 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Les 3 heures de travail fournies par les jeunes sont rémunérées 15 €.

CONVENTION CANTINE À 1€

La Commune a mis en place en septembre 2023 une tarification sociale pour la restauration scolaire afin de garantir l'accès à un repas équilibré pour tous les enfants, notamment ceux issus de familles modestes.

Dans ce cadre, elle a signé une convention avec l'Agence de Service et de Paiement, pour le compte du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, qui subventionne la commune à hauteur de 3€ pour chaque repas à 1€ consenti. Cette convention arrivant à échéance a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2027.



BÂTIMENTS, COMMERCES ET FINANCES

FIXATION DU MONTANT DES LOYERS

Appartement T4 à loyer abordable

Le Conseil Municipal avait fixé le loyer à 8 € le m² pour le logement T4 du premier étage du bâtiment de la boulangerie.

Logements sociaux

Le Conseil Municipal avait fixé le loyer à 7 € le m² pour les logements sociaux du bâtiment de la boulangerie :

- au rez-de-chaussée : un T2 accessible aux personnes à mobilité réduite
- au 2^{ème} étage : deux T1.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le Comptable public produit chaque année un état de produits communaux à présenter au conseil municipal pour décision d'admission en non-valeur dans le budget de la commune. En décembre 2025, 206,86€ ont été admis en créances irrécouvrables.

BUDGETS COMMUNAUX : DÉCISIONS MODIFICATIVES

Les budgets ont été ajustés à la marge pour s'adapter aux éléments complémentaires reçus.

SUBVENTION 2026 AU CCAS

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 5 000€ au profit du CCAS pour l'année 2026.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU CAMPING

Suite au lancement de la consultation de délégation de service public pour le camping de Bodéan, deux offres ont été reçues. Le premier candidat a renoncé à son offre et la deuxième candidature ne correspondant pas au cahier des charges n'était pas recevable. En 2026, le camping sera de nouveau géré par la commune.

ACQUISITION D'UN TERRAIN

Le propriétaire du premier moulin de la butte des moulins a proposé de vendre à la commune l'ensemble des terrains (ZA 134, ZA 137, ZA 138 et ZA 139 soit 16 849 m²), y compris le moulin pour la somme de 3 000€. L'objectif de cette acquisition est de préserver et valoriser le patrimoine local.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes ont été validées pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
APEL ST JACUT LES PINS	
. Animation de Noël	900,00 €
OGEC – ST JACUT	
. Garderie	0,00 €
. Sorties scolaires	1 000,00 €
TOTAL ÉCOLE	1 900,00 €
Espoir football - ST JACUT	2 600,00 €
Subvention exceptionnelle (tournoi 2026)	500,00 €
Subvention exceptionnelle (babyfoot)	200,00 €
TOTAL ESPOIR FOOT	3 300,00 €
Arc en ciel enchanté – ST JACUT	200,00 €
Club « Les Drillaü » - ST JACUT	500,00 €
Club de l'Amitié - ST JACUT	250,00 €
Eau Grées des Moulins - ST JACUT	150,00 €
Subvention exceptionnelle (création d'un jeu)	300,00 €
TOTAL EAU GRÉES DES MOULINS	450,00 €
Foyer des jeunes - ST JACUT	600,00 €
Les Débrouill'arts – ST JACUT	3 000,00 €
Les Petites Pommes de Pins – ST JACUT	300,00 €
MOTO CLUB de ST JACUT	100,00 €
UB Jacutaise (badminton)	0,00 €
Société de Chasse - ST JACUT	
Subvention exceptionnelle (achat d'un local à aménager)	25 000,00 €
Tous en forme - ST JACUT	300,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS JACUTAISES	35 900,00 €
EMSS (CD 56) – VANNES (0,15€/habitant)	272,70 €
Le Souvenir Français - FÉREL	150,00 €
TOTAL AUTRES DEMANDES	422,25 €
TOTAL GÉNÉRAL	36 322,70 €



BUDGET DE LA COMMUNE POUR 2026



Le budget primitif est un **acte fondamental** de la gestion municipale. Il détermine chaque année l'ensemble des **actions** qui seront entreprises et des **moyens** qui leur seront alloués.

BUDGET TOTAL

3,5 M€



Dans un contexte d'inflation qui impacte considérablement notre collectivité, une gestion saine et rigoureuse et la recherche active de financements nous permettent de mener à bien nos projets structurants, sans augmentation des taux des impôts locaux.

FONCTIONNEMENT

1,6 M€

RECETTES



Principales recettes

- Ressources propres (repas du restaurant scolaire, accueil de loisirs, locations de salles...)
- Taxe foncière (bâti et non bâti)
- Dotations et compensations de l'État
- Etc

DÉPENSES



Principales dépenses

- Charges de personnel
- Charges courantes : entretien voirie et bâtiments
- Énergies (électricité, carburants...)
- Assurances
- Subventions aux associations et CCAS

INVESTISSEMENT

1,9 M€

RECETTES



Principales recettes

- Autofinancement
- Subventions sollicitées (auprès de divers partenaires)
- Taxes d'aménagement
- Fonds de compensation de la TVA
- Amortissements

DÉPENSES



Principales dépenses

- Grands projets et investissements structurants
- Acquisition de terrains ou matériels
- Remboursement du capital de la dette (sur les emprunts en cours)

NOTRE COLLECTIVITÉ EN CHIFFRES



1818
habitants



14
agents



5 000 €
versés au CCAS



45 000 €
versés aux associations
et organismes



1 150 500 €
de subventions à percevoir de nos partenaires pour les grands projets

PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2026



ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX



244 000€



BÂTIMENTS COMMUNAUX

(travaux de toiture supérette, chauffage mairie, pôle culturel)



461 000€



MATÉRIELS DIVERS

(poubelles, benne camion, matériels électriques, signalisation de voirie...)



200 000€



BOULANGERIE ET LOGEMENTS



995 000€

MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur à

12/07/2025 **BLANCHARD Michel et NORMAND Régine**
 19/07/2025 **RICHARD Jordan et SILVA PEREIRA Maíra**
 26/07/2025 **LE BORGNE Clément et HALLIER Bérengère**
 30/08/2025 **MARIE Sébastien et PIHUIT Aurélie**
 20/09/2025 **CAUDARD Corentin et THOMAZO Pauline**
 07/02/2026 **DOISELET Julien et BROCHARD Mathilde**

NAISSANCES

Bienvenue à

03/12/2025 **DOISELET Aéna**
 14/12/2025 **HEMERY Kaliana**
 06/02/2026 **RENOUARD Jeanne**
 08/03/2026 **LAMACHE Lucas**
 27/03/2026 **GICQUEL Maxence**

ÉTAT CIVIL

En application de l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal :

- ▶ La naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation.
- ▶ Le mariage dont les époux ont signé une autorisation

DÉCÈS

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

PERSONNES DOMICILIÉES À SAINT JACUT LES PINS

30/11/2025 **IRAZOQUI Ghyslaine**
 01/01/2026 **PARIS Lise veuve LECLAIRE**
 22/01/2026 **THOREL Philippe**
 26/01/2026 **TIGER Jean-Michel**

COMMUNAUTÉ DES SŒURS

05/01/2026 **OLIGO Simone**
 10/01/2026 **GUILLAUME Thérèse**
 21/01/2026 **BRULÉ Bernadette**
 11/03/2026 **BOISSEL Thérèse**
 07/04/2026 **LE BIDRE Monique**

MAISON DE RETRAITE

28/11/2025 **BROHAN Jean**
 10/12/2025 **MORICE Thérèse veuve EVENO**
 10/12/2025 **CORRION Paul**
 15/12/2025 **NOYER Françoise**
 29/12/2025 **PERRIAUX Yvonne veuve CHATEL**
 09/01/2026 **LOPION Agnès veuve GUILLOUX**
 10/01/2026 **CAMUS Raymonde veuve PETIT**
 10/01/2026 **POIRIER Marie-José veuve VALLÉE**
 10/01/2026 **MAGREX Thérèse veuve DANION**
 19/01/2026 **DANILO Jean**
 22/01/2026 **GICQUEL Maria veuve VOISIN**
 23/01/2026 **ROUDIER Renée veuve LEPERS**
 31/01/2026 **HOUSSIN Alain**
 21/02/2026 **MATHURIN Michaël**
 04/03/2026 **BLANCHARD Elise**
 08/03/2026 **PÉDRON Anne**
 14/03/2026 **ROUSSEAU Marie-Thérèse veuve VAIL**
 15/03/2026 **MATHURIN Anne veuve LERIDEAU**
 20/03/2026 **LECLAIRE Joseph**
 25/03/2026 **MOUNIER Marcel**

COMMÉMORATIONS DU 19 MARS ET DU 8 MAI

Au printemps, la commune s'est réunie à deux reprises autour du devoir de mémoire, à l'occasion des cérémonies commémoratives du 19 mars et du 8 mai. Le 19 mars, élus, anciens combattants, porte-drapeaux et habitants ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. Cette cérémonie,

organisée dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et de recueillement, a été marquée par les interventions de Monsieur le Maire, de la FNACA et par la lecture émouvante d'un texte familial consacré à un ancien combattant. Un moment de recueillement important pour transmettre aux générations futures les valeurs de paix et de fraternité. Le 8 mai, la commune a célébré le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945. Habitants, élus, représentants du monde combattant, porte-drapeaux et enfants du Conseil Municipal des Enfants se sont rassemblés au Monument aux Morts pour honorer la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale. La participation des jeunes élus et des enfants du CME de l'école Saint-Joseph, à travers les lectures, le dépôt de gerbe et l'interprétation de la Marseillaise, a apporté une émotion particulière à cette cérémonie.

Ces temps de mémoire rappellent l'importance de transmettre l'Histoire, de préserver le souvenir de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et de continuer à porter ensemble les valeurs de paix, de respect et de solidarité.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants présents lors de ces cérémonies commémoratives.





RELAIS PETITE ENFANCE

De façon ponctuelle ou régulière, les 6 multi-accueil de l'Agglomération accueillent les enfants dans des espaces de vie collectifs.

Allaire – La Campanule
Guémené-Penfao – La Colombine
Pipriac – Le Coquelicot
Plessé – Bouton d'or
Redon – La Barbotine
Saint-Nicolas-de-Redon – La Pimprenelle

Un mode de garde qui permet aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, en accueillant leur enfant dans des conditions favorisant leur développement et leur épanouissement. C'est un lieu sécurisant pour apprendre à se séparer petit à petit de son environnement familial, en entrant en relation avec d'autres enfants et adultes.



02 99 70 49 22

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-11h30

Vendredi : 11h-14h

rpe.allaire@redon-agglomeration.bzh

MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans, 29 ans si en situation de handicap, la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne !

La Mission Locale vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches de recherche d'emploi, d'accès à une formation et ou de découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans les domaines de la santé, du logement, des déplacements et pouvez éventuellement bénéficier d'un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes, comme vous, au travers notamment d'actions que la Mission Locale propose avec ses partenaires : culture, loisirs, sports. Notre objectif est de faciliter votre accès à l'autonomie et vous permettre de construire vos projets professionnels et de vie.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. **Pour la commune de Saint-Jacut-les-Pins, Yolaine POTIER est joignable à la Mission Locale de Redon au 02 99 72 19 50.**

Emploi et formation : Découvrir des opportunités professionnelles adaptées à ses envies, faire un stage. Accédez à des formations pour développer ses compétences. Aides financières : Passer le permis ou réaliser un projet, vous pouvez peut-être bénéficier d'un soutien financier. Logement : Obtenir des conseils sur l'accès au logement. Mobilité : Trouvez des solutions pour ses déplacements au quotidien. Santé : Bénéficier d'informations et d'un accompagnement pour son bien-être. Gestion du budget : Apprendre à gérer ses finances de manière responsable. Sport / Loisirs / Culture : Se faire plaisir et rencontrer d'autres jeunes...

Des stages pour découvrir le monde professionnel

Faire des stages permet de découvrir un métier et de mieux définir son projet professionnel. La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans cette

démarche. Un conseiller vous aide à identifier des entreprises susceptibles de vous accueillir selon votre projet et vos centres d'intérêt. C'est un excellent moyen pour découvrir un secteur d'activité, d'observer un métier, de mieux comprendre le fonctionnement d'une entreprise et se faire connaître d'une entreprise.

Visitez des entreprises pour découvrir les opportunités du territoire

Le territoire du Pays de Redon et de Vilaine dispose de nombreuses entreprises dans des secteurs d'activités variés, parfois peu ou mal connues. Ainsi, des visites d'entreprises sont proposées par la Mission Locale afin de découvrir des métiers, rencontrer des professionnels et ce, dans des domaines d'activités variés : industrie, commerce, artisanat ou services. Elles favorisent les échanges avec des potentiels employeurs et permettent de mieux connaître les opportunités d'emploi du territoire.

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission Locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au **02 99 72 19 50** ou inscrivez-vous sur notre site **www.ml-redon.com**

**MISSION LOCALE
du Pays de Redon et de Vilaine**

3 Rue Charles Sillard - CS 60287 35602 REDON CEDEX

HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h00





ACCUEIL DE LOISIRS « LES CO'PINS »



ACCUEIL DE LOISIRS "Les Co'Pins"

1 rue du Stade
06 11 84 05 20
enfance@st-jacut-les-pins.fr
www.st-jacut-les-pins.fr

L'accueil se fait à la journée de 9h à 17h ou en demi-journée de 9h à 12h ou 13h30 à 17h. Lors de la demi-journée, il est possible de prendre le repas.

Le Tarif est déterminé en fonction du quotient familial, voir page 34

LA GARDERIE :
Le matin de 7h30 à 9h
Le soir de 17h à 18h30.

À l'accueil de Loisirs, le tri des déchets devient un jeu d'enfants !

Avec l'arrivée des beaux jours, le chant des oiseaux résonne joyeusement. Pour les accueillir comme il se doit, les enfants se sont transformés en véritables artisans. Les plus jeunes ont confectionné des mangeoires ingénieuses à partir de bouteilles de lait, tandis que les plus grands ont relevé le défi de fabriquer des nichoirs en bois, recyclant des palettes avec brio.

Scie, marteau, perceuse... les outils n'ont plus de secrets pour ces petits bricoleurs en herbe, qui ont manié chaque instrument avec concentration et fierté.

Mardi 21 avril 2026, Lucie et Sarah, ambassadrices de la prévention et du tri des déchets à Redon Agglomération sont venues animer une intervention ludique sur le tri des déchets et le compostage. À travers le jeu « Basket tri », les enfants ont appris, dans la bonne humeur, à reconnaître la bonne poubelle pour chaque type de déchet.

L'après-midi, place à l'action ! Armés de gants et de sacs, nous avons sillonné le bourg et ses alentours pour ramasser les déchets sauvages. Les enfants ont été très surpris de découvrir tout ce qui peut être abandonné dans la nature : bouteilles en verre, ferrailles, cannettes, mégots de cigarette...

Au total, ce sont 9,82 kg de déchets qui ont été collectés, triés et déposés dans les bons bacs par les enfants de l'ALSH.

Un grand bravo à tous pour leur participation enthousiaste et leur engagement en faveur de la propreté et du bien-être de notre commune !



ÉLECTION DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le 15 décembre dernier, cinq jeunes conseillers élus par leurs pairs, ont endossé le rôle de représentants des enfants de la commune de Saint-Jacut-les-Pins :

- ▶ Mathys BAUDART
- ▶ Lya BOURDIN
- ▶ Valentin LE GAL
- ▶ Axel LEBEL
- ▶ Jean RYO

Nos jeunes élus sont désormais porte-parole de leurs camarades et des enfants résidant sur la commune.

Le Conseil Municipal des Enfants a pour but de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, de les initier au fonctionnement des institutions et de leur donner la parole sur des sujets qui les concernent directement.

Une fois par mois, ils se réunissent à la mairie. Ces rencontres leur permettent de travailler sur des idées innovantes, de les structurer et de les présenter aux élus adultes.

En début d'année 2026, nos jeunes élus ont eu l'opportunité de rencontrer d'autres conseillers municipaux d'enfants d'Allaire et Rieux. Ensemble, ils ont visité les Archives départementales et l'Hôtel du département, accompagnés par notre délégué départemental Mr Thierry POULAIN. Une sortie riche en découvertes, qui leur a permis de mieux appréhender le fonctionnement des institutions locales et de renforcer les liens entre les communes.

Le 8 mai dernier, trois de nos jeunes conseillers ont eu l'honneur de participer à la cérémonie de commémoration, aux côtés de Madame La Maire et des adjoints.



RESTAURATION SCOLAIRE

LES ANIMATIONS

Décembre : tout au long du mois de décembre, les enfants ont eu le plaisir de découvrir chaque jour les bêtises des lutins farceurs Fripouille et P'tit Malin.

Janvier : le jour de la rentrée des vacances de Noël, les enfants ont eu le plaisir de découvrir des cadeaux déposés par le Père-Noël. 2 paniers de basket, 1 pour l'espace des grands et 1 pour l'espace des plus petits avec des ballons adaptés pour leurs âges.

Mars : les enfants ont fait une petite halte à la montagne pour déguster un repas montagnard, au menu : Entrée: soupe à l'oignon, Plat: tartiflette et salade verte, Dessert : muffin aux myrtilles.

Avril : nous avons eu le traditionnel bol de pâtes.

Retrouvez les tarifs de restauration scolaire page 34.

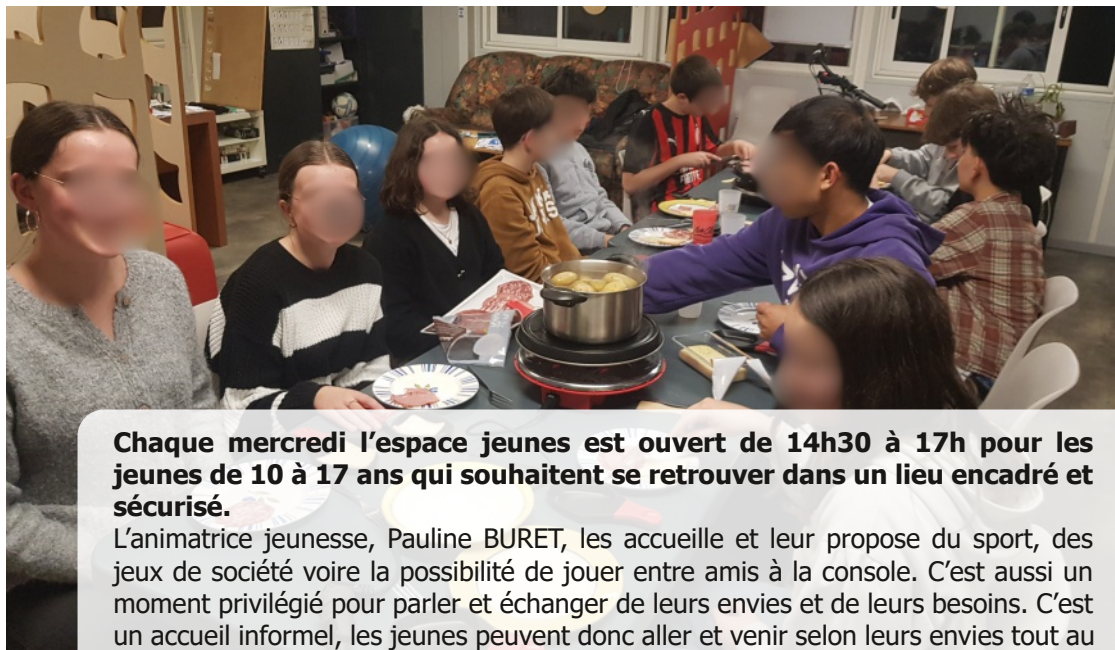
INFORMATION LA TABLE PART'AGÉE

Si vous avez plus de 60 ans, que vous résidez à Saint-Jacut-les-Pins et que vous êtes autonome, vous pouvez venir partager un repas avec les enfants.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie et au restaurant scolaire, il est obligatoire de le remplir et de le rapporter au restaurant scolaire avant la réservation de repas. Le nombre de places pour les seniors est limité à 8 places chaque jeudi en période scolaire, le tarif du repas est de 8 euros. La réservation du repas doit être effectuée avant la date dudit repas. Les réservations se font uniquement auprès de la responsable de restauration en téléphonant au **06 65 62 21 56** ou par mail à l'adresse suivante : restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr



ESPACE JEUNES



Chaque mercredi l'espace jeunes est ouvert de 14h30 à 17h pour les jeunes de 10 à 17 ans qui souhaitent se retrouver dans un lieu encadré et sécurisé.

L'animatrice jeunesse, Pauline BURET, les accueille et leur propose du sport, des jeux de société voire la possibilité de jouer entre amis à la console. C'est aussi un moment privilégié pour parler et échanger de leurs envies et de leurs besoins. C'est un accueil informel, les jeunes peuvent donc aller et venir selon leurs envies tout au long du temps d'ouverture.

Durant les vacances scolaires, l'espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h avec des activités définies par un programme : cuisine, repas, jeux, sport, sortie laser-game, soirée film....

L'espace jeunes se veut être un lieu convivial et respectueux pour que les **jeunes de la commune puissent s'épanouir et créer des projets collectifs**. C'est aussi un lieu d'échanges sur les questionnements de chacun et d'accompagnement à l'entrée dans la vie de citoyen. Nous y proposons des activités sportives, manuelles et culturelles, ainsi que des projets permettant aux jeunes de s'organiser et de s'impliquer dans une dynamique collective avec des objectifs communs.

Actuellement un groupe de 10 jeunes est mobilisé sur un projet de séjour culturel itinérant en Italie pour juillet 2027. Il prépare le séjour et s'organise pour récolter des fonds afin de financer une partie de leur séjour. Ainsi ils ont vendu des chouquettes au printemps, ils organisent à présent un partenariat avec un humoriste Breton et réfléchissent à d'autres options possibles. Cela leur permet aussi de s'impliquer dans la vie de la commune.

D'autres projets peuvent encore se créer à la demande des jeunes. Pour travailler dessus, l'espace jeunes ouvre ses portes un samedi par mois de 14h à 17h.

Pour inscrire votre enfant, contactez Pauline au **07 60 14 53 17** ou téléchargez le dossier d'inscription sur lafede.fr, adhésion 5€/an/famille.

ANIMATIONS JEUNESSE

Inscriptions/reenseignements :
Pauline Buret
07 60 14 53 17
jeunesse@st-jacut-les-pins.fr

Contact directrice :
Au Centre Social à Allaire
Tel 02 99 71 99 11
www.lafede.fr

**L'ESPACE JEUNES EST OUVERT
POUR LES 10/17 ANS**

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :
Du Lundi au Vendredi de 14h à 18h

HORS VACANCES SCOLAIRES :
Le Mercredi de 14h30 à 17h



Depuis janvier, Vanessa BOUCHARD a pris ses fonctions en tant que cheffe d'établissement de l'école St Joseph, après son congé maternité. Elle est heureuse de découvrir une équipe très impliquée, professionnelle et bienveillante. Les associations APEL et OGEC sont également très actives et force de proposition pour organiser des événements dans l'intérêt des enfants. Riche de huit années d'expérience à la direction de l'école Sainte Thérèse de La Vraie Croix puis de Monterblanc, Vanessa BOUCHARD est ravie de pouvoir apporter ses compétences au service de la communauté éducative de Saint Joseph, à la lumière des orientations de la tutelle Mennaisienne.

Mais que s'est-il passé à l'école depuis janvier ?

Classe de neige à Aussois

Fin janvier, les 16 élèves de CM sont partis en classe de neige à Aussois en Savoie. Ils ont pratiqué différents sports de neige : 10h de cours de ski, rando raquettes, luge. Ils ont aussi pu découvrir le patrimoine local de la vallée de la Maurienne à travers différentes visites : le village d'Aussois, les forts de l'Esseillon, la fromagerie de Lanslebourg, le village typiquement savoyard de Bonneval sur Arc, le musée d'Aussois... Chacun est revenu enchanté de ce séjour à la montagne avec des souvenirs plein la tête. Merci à l'APEL et à la mairie qui ont contribué au financement de ce voyage et aux accompagnateurs qui ont permis aux enfants de passer une bonne semaine.

La traditionnelle fête des boudins

L'incontournable Fête des Boudins, véritable vitrine du savoir-faire Jacutais et moment privilégié de convivialité et de transmission intergénérationnelle, a eu lieu le samedi 14 février 2026 avec sa vente à emporter de boudins, saucisses et pâté. Celle-ci a de nouveau été une réussite mais elle ne serait rien sans la participation des bénévoles, anciens parents, amis de l'école que nous remercions vivement pour leur engagement sans faille. Une équipe experte qui ne demande qu'à transmettre le savoir-faire. N'hésitez pas à les rejoindre !

Les tribus

Le 9 février, les élèves de l'école étaient tous mélangés en petits groupes. Au programme : confection de la pâte à crêpes pour déguster au goûter de l'après-midi et réalisation de masques de clowns en activités manuelles. Un grand merci aux mamans venues nous accompagner dans ce beau moment de partage !

Le mardi 7 avril, afin de profiter du temps ensoleillé, tout s'est déroulé en extérieur.

Au programme : peinture des poteaux de buts de foot, des poteaux des deux préaux, tissage sur le grillage de la cour Maternelle et coloriage sur le thème du Printemps.

Un beau moment de partage où les élèves ont aussi été acteurs de l'amélioration de leurs conditions de scolarité !

Animation Nature

Vendredi 20 mars, les élèves de GS au CE2 se sont rendus sur la butte des 5 moulins pour participer à une animation nature. Encadrés par des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée Agricole de Kerplouz à Auray, ils ont découvert la lande à travers plusieurs approches (sensorielle, imaginaire, scientifique, ludique). Une intervention de qualité avec des personnes spécialisés ! Merci à l'association « Saute Ruisseau » de nous avoir proposé ce partenariat.



Sensibilisation au handicap

Chaque année l'école soutient une association dans le cadre du Carême. Cette année, c'était pour l'association locale "Let's go Malaury" qui a pour but de faire connaître le syndrome Phelan Mcdermid, faire participer des personnes en situation de handicap à des courses, trails et randonnées, prêter du matériel adapté et aider la Recherche.

Les bénéfiques du bol de pâtes qui a eu lieu le 3 avril seront reversés à Let's go Malaury. Mardi 24 mars, la maman de Malaury est venue présenter l'association et le matériel aux élèves de l'école. Une belle action caritative concrète pour les enfants.

Carnaval de l'école

Vendredi 27 mars après-midi les élèves de l'école avaient revêtu leurs plus beaux costumes afin de fêter Carnaval. Après des photos de groupes dans la cour de l'école, nous avons défilé dans le bourg accompagnés de parents qui avaient aussi joué le jeu et que nous remercions chaleureusement. Nous avons aussi rendu visite aux Sœurs et aux résidents de l'Ehpad où nous avons présenté notre chant dansé. Nous avons eu la belle surprise d'écouter nous aussi 2 beaux chants.

Un très beau moment d'échange intergénérationnel !



Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le vendredi 27 mars de 17h à 19h. Si vous avez manqué cet évènement et que vous avez un enfant en âge d'être scolarisé, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école par mail ou téléphone. A bientôt !
eco56.stjo.st-jacut-les-pins@e-c.bzh ou **02.99.91.35.22**

Activités nautiques pour les élèves de CM

A partir du 10 avril et pour une dizaine de séances, les élèves de CM ont effectué des activités nautiques sur l'étang Aumée à Fégréac. Kayak, aviron ou encore voile ont rythmé les lundis des élèves de CM jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Visite à la ferme

Dans le cadre de leur projet pédagogique sur le thème des animaux de la ferme, les élèves de Maternelle et de CP sont allés visiter une ferme d'un papa agriculteur sur la commune. Au programme : rencontre des animaux, du tracteur, de la salle de traite avec son robot et dégustation de lait et de crêpe. Un grand MERCI à l'APEL qui a financé le transport et à Vincent qui nous a accueillis dans sa ferme !

Remerciements :

L'école tient à remercier la municipalité pour son soutien (pédagogique, culturel, financier et quotidien). Les rencontres avec la nouvelle équipe municipale laissent

présager de très bonnes relations, tout comme celles avec l'ancienne équipe, toujours dans l'intérêt des enfants jacutais.

Un grand MERCI également aux mamies lectrices, des personnes précieuses et indispensables pour l'apprentissage de la lecture de nos élèves.

Enfin, un immense MERCI aux familles pour leur confiance et aux parents bénévoles pour leur disponibilité et leur dynamisme. **Nous vous donnons rendez-vous pour la rentrée des classes le mardi 1er septembre.**

Bel été à tous !

L'équipe pédagogique de l'école.

APEL

Une année riche en animations et en partage avec l'APEL. Tout au long de cette année scolaire, l'APEL a eu à cœur de proposer des temps conviviaux, éducatifs et solidaires pour les élèves et les familles de l'école. Retour sur quelques moments forts qui ont rythmé ces derniers mois.

Comme chaque année, le carnaval a apporté son lot de bonne humeur et de créativité. Princesses, super-héros, animaux, sportifs ou personnages imaginaires ont envahi la cour de l'école et les rues de la Commune dans une ambiance festive et joyeuse. Petits et grands ont partagé un beau moment de convivialité autour des défilés, des musiques et du goûter proposé pour l'occasion.

Dans un esprit de partage et de solidarité, l'école a également organisé un traditionnel "bol de pâtes" au profit d'une association locale. Cette action a permis de sensibiliser les enfants à l'entraide tout en soutenant une initiative de proximité. Grâce à la mobilisation des familles et de l'équipe éducative, les bénéfices récoltés ont pu contribuer concrètement aux actions menées par l'association.

Moment très attendu de l'année, le séjour à la neige des élèves de CM a également été une belle réussite. Entre découverte du milieu montagnard, activités sportives et vie en collectivité, les enfants ont vécu une expérience riche en souvenirs. Beaucoup ont pu chausser les skis pour la première fois et revenir avec des étoiles plein les yeux.

Les élèves des classes de la PS au CP ont eu la chance de visiter une ferme située sur la commune, tenue par le papa d'une élève. Cette sortie pédagogique leur a permis de découvrir les animaux ainsi que le fonctionnement d'une exploitation agricole. Une matinée très appréciée par les enfants, curieux et enthousiastes au contact du monde rural. Parmi les actions menées cette année, la collecte de journaux a, une nouvelle fois, rencontré un beau succès. Grâce à la participation des familles, de nombreux kilos de

papiers ont pu être récoltés. Cette initiative permet à la fois de passer un moment convivial, tout en contribuant au financement des projets et activités de l'école.

Les élèves ont également eu la chance de découvrir Île aux Moines lors d'une sortie très appréciée en cette fin d'année scolaire. Cette journée a permis aux enfants de profiter d'un cadre naturel exceptionnel tout en partageant de beaux moments de convivialité et de découverte. Entre promenade, observations et activités en plein air, chacun est revenu avec de très beaux souvenirs de cette escapade dans le Golfe du Morbihan.

Temps fort attendu par les enfants comme par les familles, la kermesse de l'école est venue clôturer cette année scolaire dans une ambiance festive et conviviale. Jeux, stands, spectacles des élèves, gourmandises et animations ont rythmé cette journée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur. Ce rendez-vous incontournable était aussi l'occasion de réunir l'ensemble de la communauté éducative autour d'un beau moment de fête.

L'APEL remercie chaleureusement l'ensemble des parents bénévoles, les mamies lectrices, l'équipe enseignante ainsi que tous les bénévoles et partenaires ayant contribué à la réussite de ces actions et animations. Grâce à l'implication de chacun, ces projets continuent de faire vivre une école dynamique, conviviale et ouverte sur son territoire.





MÉDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE

10 rue des Moulins
Tel 06 08 32 50 89
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 14h à 16h30
Samedi de 9h à 12h

PENDANT LES VACANCES :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h



LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE À TOUS



L'adhésion permet d'emprunter des documents, elle est individuelle, annuelle et gratuite pour les mineurs, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les professionnels de la petite enfance, les services civiques, les demandeurs d'asile, et les bénéficiaires des minima sociaux. En dehors des conditions de gratuité, l'abonnement adulte est de 14€.

La carte d'adhérent vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques de la communauté d'agglomération de Redon. Retrouvez le catalogue en ligne sur mediatheques.redon-agglomeration.bzh

UNE RENCONTRE AVEC L'AUTEUR JACUTAIS THOMAS LE PETIT-CORPS

Les jeunes jacutais ont pu découvrir le métier d'auteur et les étapes de réalisation d'une BD grâce à l'intervention de Thomas, auteur de la BD "Tia et le monde enfoui". Cette BD fait partie du prix des jeunes lecteurs de BD avec 5 autres que les enfants entre 8 et 12 ans peuvent découvrir et voter pour leur préférée.



Spectacle le 22 septembre



Spectacle le 6 octobre



Spectacle le 17 novembre

L'ÉVEIL CULTUREL DU TOUT-PETIT

Le département finance 4 spectacles à destination des 0-3 ans pour la médiathèque de Saint-Jacut-les-Pins. Ces spectacles se dérouleront en juin, septembre, octobre et novembre. Vous retrouverez les dates sur le site internet et sur Intramuros.

PRIX DES LECTEURS

8 romans sont en lice pour le Prix des lecteurs du réseau des médiathèques. Cette sélection permet de découvrir des auteurs et des histoires particulières. N'hésitez pas à les découvrir et à voter pour votre préféré à la médiathèque ou sur internet.



ACCUEIL BÉBÉS JACUTAIS

Tous les ans, la municipalité souhaite accueillir chaque nouveau jacutais et cela concerne aussi les tout-petits ! Ainsi, un accueil spécial pour les bébés jacutais nés depuis novembre 2025 sera proposé **le samedi 28 novembre 2026 à 10h30 à la médiathèque ludothèque**. Un évènement qui s'inscrit dans le festival Les Minuscules qui célèbre la petite enfance, la lecture et la découverte.

Inscriptions à mediatheque@st-jacut-les-pins.fr ou 06 08 32 50 89.



PARTEZ À L'AVENTURE AVEC « LES TRÉSORS DU MORBIHAN »

Vous cherchez une idée de sortie originale à partager en famille ou entre amis ? Et si vous partiez à la découverte de Saint-Jacut-les-Pins à travers une chasse au trésor grande nature ? **Grâce au parcours « Viens à Saint-Jacut-les-Pins », petits et grands peuvent profiter d'une agréable balade en plein air tout en découvrant autrement les richesses du patrimoine local... et c'est entièrement gratuit !**

Depuis son lancement en avril 2024, cette aventure connaît un véritable succès : plus de 21 200 inscrits sur l'application, 265 aventuriers ont déjà validé le coffre final et près de 345 participants estimés ont parcouru les rues et chemins de la commune à la recherche du trésor. Les retours des participants soulignent la qualité de l'expérience : découverte des moulins, des paysages, des passages secrets et du charme de Saint-Jacut-les-Pins. Beaucoup évoquent une activité conviviale, ludique et idéale pour découvrir la commune autrement.

Le principe est simple :

- ▶ Téléchargez l'application Les Trésors du Morbihan
- ▶ Sélectionnez le parcours de Saint-Jacut-les-Pins
- ▶ Laissez-vous guider par la carte et résolvez les énigmes
- ▶ Trouvez le trésor caché !

Accessible à tous, cette activité séduit aussi bien les habitants du Morbihan que les visiteurs venus d'autres départements. C'est une belle occasion de mêler promenade, jeu et découverte du territoire dans une ambiance conviviale. Téléchargez l'application et partez à l'aventure : **www.tresorsdumorbihan.bzh**

Le départ se fait sur le parking de la Chataigneraie Prévoir 1h25 de marche et un petit objet à déposer dans le coffre. **À vous de jouer !**



Dimanche 23/02
Très belle balade
LA TRIBU
3 heures
Groupe de 14 avec 2 bébés,
belle découverte! :-)

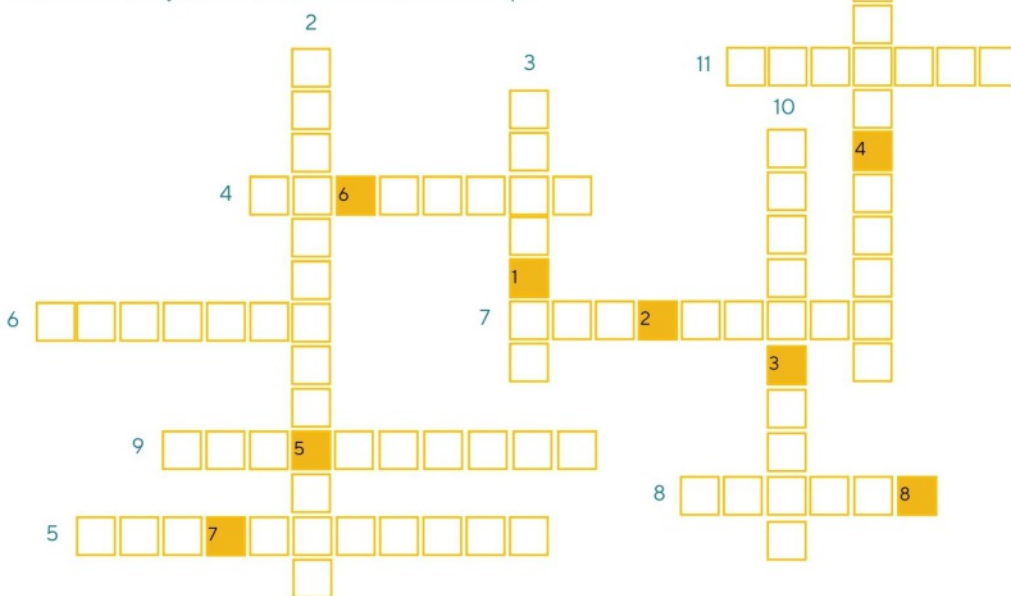
De : djôjô
Date : 01/09/2025
Recherche faite en plusieurs passages, il y a de très beaux endroits à découvrir à St jacut. La finale est tellement grosse que j'ai failli ne pas la voir ! Merci !

C'était trop cool la balade !
Merci pour le trésor :-)
Adèle & Romain

Dimanche 26 janvier 2025
- Au Top comme d'hab
Equipe Brind herbe

La vie au village

Trouve le mot mystère et transmets-le à la médiathèque



Horizontal

4. Le sport où les joueurs ne courent jamais
5. Le retour tant attendu de l'odeur du pain chaud
6. Le nouveau patron de la mairie
7. On vous emmène...même sans voiture
8. Le mardi soir, ça sent bon sur la place du village
9. Impossible de s'ennuyer dans la commune
11. Le carrosse des lecteurs de la bibliothèque

Vertical

1. Ils rythment la vie communale
2. Même le cimetière passe au vert
3. Ils font avancer la commune
10. Une star préhistorique a débarqué au Royaume des Tropiques.

MOT MYSTÈRE : 1 2 3 4 5 6 7 8

Envoie ta réponse à la médiathèque avec tes coordonnées

Solutions des mots fléchés du Bulletin n°110 :

- 1/HERMINE
- 2/MORBIHAN
- 3/TRUGAREZ
- 4/BRETON
- 5/ARMOR
- 6/KOUIGNAMANN
- 7/GALETTE
- 8/TRISKELL
- 9/CHOUCHEN
- 10/GROIX
- 11/SALIDOU
- 12/COTRIADE
- 13/SALE
- 14/BILLIG



REPAS DES AÎNÉS : UN MOMENT CHALEUREUX À PARTAGER



Le traditionnel repas des aînés se déroulera **LE SAMEDI 24 OCTOBRE 2026**

Comme chaque année, cette journée sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse, de partager un bon repas, d'échanger des souvenirs et de passer un agréable moment entre ami(e)s et connaissances de la commune.

Si vous êtes résident Jacutais, âgé de 70 ans ou plus, ou si vous avez atteint cet âge récemment sans avoir encore participé à cette belle rencontre, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie afin de recevoir votre invitation.

Parce qu'il peut y avoir des oublis, n'hésitez pas à nous transmettre vos informations :

- ▶ par courriel : mairie@st-jacut-les-pins.fr
- ▶ ou directement à l'accueil de la mairie

Merci d'indiquer : nom d'usage, nom de naissance, prénoms, date de naissance et adresse dans la commune.

Date limite d'inscription : 18 octobre 2026

Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce rendez-vous placé sous le signe de la bonne humeur et du plaisir d'être ensemble.

REGISTRE NOMINATIF

Canicule, isolement, urgence : pensez à vous inscrire au registre des personnes vulnérables

L'été et les fortes chaleurs peuvent représenter un réel danger pour les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap. Afin de pouvoir agir rapidement en cas de canicule, d'événement climatique exceptionnel ou de crise sanitaire, le CCAS de Saint-Jacut-les-Pins tient à jour un registre communal des personnes vulnérables.

Ce registre permet aux services municipaux de contacter rapidement les personnes inscrites, de s'assurer qu'elles vont bien et d'apporter une aide si nécessaire.

Qui peut s'inscrire ?

- ▶ Les personnes âgées de 65 ans et plus
- ▶ Les personnes en situation de handicap

▶ Les personnes isolées ou atteintes de maladies chroniques
L'inscription est : gratuite, confidentielle, entièrement volontaire. Elle peut être réalisée par la personne concernée, un proche, un voisin, un professionnel de santé ou un travailleur social.

Pourquoi s'inscrire ?

- ▶ Être contacté rapidement en cas d'alerte
- ▶ Bénéficier d'un suivi et d'une vigilance renforcée
- ▶ Ne pas rester seul face à une situation à risque

Comment s'inscrire ?

Contactez la mairie ou le CCAS : 02 99 91 28 65 gestion@st-jacut-les-pins.fr ou à l'accueil de la mairie.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Un simple signalement ou une inscription peut réellement faire la différence.

NOUVELLE PERMANENCE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES JACUTAIS

La proximité au cœur de nos engagements

Lors de la campagne municipale, nous avons pris l'engagement de renforcer la proximité et l'accompagnement des habitants dans leurs démarches du quotidien. Aujourd'hui, nous sommes heureux de mettre en place des permanences administratives et juridiques accessibles à tous.

Une fois par mois, le samedi matin de 9h30 à 12h30, des rendez-vous seront proposés sur inscription auprès de la mairie. Ces permanences seront assurées par des bénévoles mettant leurs compétences et leur expérience au service des habitants.

Une permanence juridique en droit du travail

Cette permanence confidentielle est destinée aux salariés qui rencontrent des difficultés ou se posent des questions concernant leur vie professionnelle : contrat de travail, conditions de travail, relations avec l'employeur, démarches à entreprendre, etc.

Assurée par un bénévole expérimenté dans l'accompagnement des salariés, elle a pour objectif d'offrir une première écoute, des conseils et une orientation vers les démarches ou interlocuteurs adaptés.

Cette permanence ne concerne pas les agents de la fonction publique ni les problématiques spécifiques au secteur agricole.

Un accompagnement administratif personnalisé

La permanence administrative sera dédiée aux différentes problématiques du quotidien : démarches administratives, accès aux services publics, dossiers en ligne, difficultés numériques ou demandes d'informations.

Lors de ce premier rendez-vous, nous pourrons :

- ▶ vous orienter vers les services compétents
- ▶ vous accompagner dans certaines démarches
- ▶ vous aider à trouver des solutions adaptées
- ▶ vous diriger vers des structures telles que France Services lorsque cela est nécessaire.

Ces permanences traduisent notre volonté d'être au plus près des habitants et de proposer un service utile, humain et accessible à tous.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie

02 99 91 28 65

mairie@st-jacut-les-pins.fr



SOLUTIONS DE TRANSPORT POUR FACILITER LE QUOTIDIEN

Réservation du transport solidaire 07 60 52 57 64
de préférence 48h à l'avance.

**Du lundi au vendredi,
de 8h à 18h.**

Une participation financière calculée selon le kilométrage est demandée.

L'ACCOMPAGNATEUR SOLIDAIRE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Le CCAS de Saint-Jacut-les-Pins a mis en place L'Accompagnateur Solidaire, un service de transport solidaire destiné à accompagner les personnes rencontrant des difficultés de déplacement. Que ce soit pour un rendez-vous médical, faire des courses, effectuer des démarches administratives ou participer à une activité sociale, des accompagnateurs bénévoles sont présents pour apporter une aide chaleureuse, rassurante et humaine.

Parce que pouvoir se déplacer, c'est conserver son autonomie et maintenir le lien social, ce service permet à chacun de rester acteur de sa vie dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Devenez accompagnateur bénévole !

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour aider vos concitoyens et rejoindre cette belle aventure humaine, contactez la mairie au 02 99 91 28 65

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES RED

Le service de location de vélos électriques proposé par REDON Agglomération rencontre un très beau succès depuis son lancement. **Vous n'avez pas pu vous inscrire à temps ?**

Pensez à vous inscrire sur la liste d'attente afin d'être recontacté dès qu'un vélo sera disponible.

Toutes les informations : <https://www.red.bzh/service-location-velos-liste-attente/>

RED : se déplacer autrement avec REDON Agglomération.



TRANSPORT SUR RÉSERVATION RED

Les tickets du service de transport RED sont disponibles à la vente en mairie.

Pour réserver votre transport : 02 30 24 25 26 reservation@red.bzh

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Réservation au minimum la veille pour le lendemain

Ces différents services permettent à chacun de trouver une solution de déplacement adaptée à ses besoins, au quotidien.

SANTÉ ET PRÉVENTION : DES SERVICES MOBILES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

LE MERCREDI 13 MAI, LE CAMION MARSOINS ÉTAIT PRÉSENT devant la médiathèque de Saint-Jacut-les-Pins afin de proposer un dépistage dentaire gratuit aux habitants. Cette action de prévention a permis à chacun de bénéficier de conseils et d'un premier accompagnement autour de la santé bucco-dentaire.

À cette occasion, la Fédé proposait également un agréable moment de détente avec des massages des mains très appréciés des participants. **Le camion MarSOINS : un accès simple et sans rendez-vous.** Le camion MarSOINS se déplace régulièrement sur le territoire afin de proposer des actions de prévention et d'accompagnement en santé accessibles à tous.

Vous pouvez vous rendre librement, sans rendez-vous, dans tous les lieux d'accueil du MarSOINS sur le territoire.

BIENTÔT SUR NOTRE COMMUNE : LE MÉDICOBUS

Face aux difficultés d'accès aux soins dentaires et à l'importance d'un suivi régulier, les professionnels de santé du Pays de Redon se mobilisent avec la venue prochaine du Médicobus, un cabinet dentaire mobile permettant de faciliter l'accès aux soins. Vous recherchez un rendez-vous chez un dentiste sur le territoire du Pays de Redon ?

Le Médicobus peut vous permettre d'accéder à des soins

dentaires de proximité dans un environnement sécurisé et entièrement équipé, comme dans un cabinet classique. Comment fonctionne le dispositif ?

► Vous devez résider sur le territoire du Pays de Redon (44 communes autour de Redon) et ne pas avoir de dentiste référent.

► Vous devez ensuite remplir un formulaire afin d'être inscrit sur une liste d'attente : <https://cptspaysderedon.fr>

► En fonction des disponibilités, une secrétaire médicale du territoire vous contactera afin de vous proposer un rendez-vous en cohérence avec votre lieu d'habitation et la tournée du Médicobus.

Lors de cet appel, toutes les informations pratiques vous seront communiquées : date, horaire et lieu de stationnement du Médicobus. Le jour du rendez-vous, vous serez accueilli directement dans le véhicule médicalisé où les soins seront réalisés dans des conditions professionnelles et sécurisées.

UN ACCOMPAGNEMENT POSSIBLE EN MAIRIE

Si vous rencontrez des difficultés pour les démarches administratives ou l'inscription, la mairie peut vous accompagner. N'hésitez surtout pas à demander de l'aide : ce service est là pour faciliter l'accès aux soins pour tous.



ASSOCIATIONS CULTURELLES

ARC EN CIEL ENCHANTÉ

LAURENT Marie 06 31 33 41 46 arcencielenchante56@laposte.net

ASSO. CULTURELLE DE L'AVENIR - SECTION THÉÂTRE LA SCALA DE MILO

BOMPOIL David 06 38 28 15 46 david.bompoil@orange.fr

ATELIER VAGABOND

MENORET Enora 06 95 82 54 09
enora.ateliervagabond@gmail.com

AU MOULIN EON

BOUREUX Maël et Adeline 02 99 91 81 15

adeline@au-moulin-eon.org

CHORALE LA VOIX DES PINS

LOHEAS Pascale 06 99 17 03 29 pas.drean@wanadoo.fr

EAU GRÉES DES MOULINS

LE BRETON Eugène 06 27 36 43 55

eugene.lebreton@orange.fr

LES DÉBROUILL'ARTS

BLANCHARD Cyrille 06 85 56 63 32 cyrilblancruff@hotmail.fr

DANTEC Fabrice 06 12 72 43 87 fabouest@gmx.fr

REGAIN CHAPELLE SAINT-BARNABÉ

RUJELLAN Tugdual 07 85 97 94 11

regain.stbarnabe@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

DRILLAÜ - CLUB CYCLOS

OLLIVIER Fabien 07 57 45 24 82

DREAN Fabien 06 33 78 19 30

BASKET - SJBE 56

LELIEVRE Ilan 07 69 91 19 88 stjacutbasket56@gmail.com

ESPOIR - FOOT

HERVIEU Jean-François 06 77 08 87 59

jeff.hervieu@gmail.com

LA RIDÉE JACUTAISE

MEHAT Nicole 06 47 35 87 70 geni.mehat@orange.fr

RELAYEURS DE ST JACUT

RICHARD Alain 06 50 14 04 28 africhard79@hotmail.fr

ROYER Jérôme royer-jerome@wanadoo.fr

TENNIS CLUB DE L'OUST

NOEL Sébastien 06 70 63 69 12 seb.noel56@gmail.com

TOUS EN FORME À ST JACUT

CUSSON Alain 06 08 69 44 30 tousenforme56220@gmail.com

TWIRLING CLUB DE PEILLAC

HALLIER Candice 06 14 30 23 96 twirlingpeillac@outlook.fr

UBJ BADMINTON

GAUDIN Nathan 06 58 16 60 33 ubjacutaise@protonmail.com

VIE SCOLAIRE

APEL - ECOLE ST JOSEPH

OLLIVIER Rose-Marie 06 50 89 10 50

apel.saintjacutlespins@laposte.net

OGEC - ECOLE ST JOSEPH

LEBEL Stéphane 06 86 35 01 97 stephane.lebel56@gmail.com

ASSOCIATIONS SANTÉ, SOCIALES, SOLIDAIRES

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ

MAIENZA Nadine 06 80 59 77 85 clubjacutais56@gmail.com

DONNEURS DE SANG

BERTHE Jean-François 02 56 24 99 11

NUE Hubert hm.nue@orange.fr

FOYER DES JEUNES

MORICE Maxime 07 87 85 28 67 maximemor01@gmail.com

MORICE Léa 06 89 73 17 19 lea.morice2804@gmail.com

LA FERME DES PRINCES

BERNARD Anne 06 40 06 07 63 anne.bernard.29@orange.fr

LES PETITES POMMES DE PINS

LEBEL Karen 06 37 04 21 06 mam.stjacutlespins@outlook.fr

AUTRES ASSOCIATIONS

ÉOLE DES MARAIS 56

LONGLE André 06 27 73 15 86 andre.longle.al@gmail.com

LES CRINIÈRES DE L'ARZ

PANHALEUX Firmin 06 87 76 65 16 fpanhaleux@gmail.com

MOTO CLUB

NIOL Michel 06 95 71 84 65 michel.niol@orange.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

GICQUEL Julien 06 70 29 08 08 du-norgane@orange.fr

LA PAROISSE

CHEVALIER Marie-Odile 02 99 71 94 29 michel.chevalier05@orange.fr

Pour toute modification de coordonnées, envoyez un mail à mairie@st-jacut-les-pins.fr

LES DÉBROUILL'ARTS

Festival MOTS-ZIK sous les pins 2026

Après une 17ème édition réussie à l'automne dernier, toute l'équipe des Débrouill'Arts s'est remise au travail rapidement pour préparer une nouvelle édition qui se déroulera les 6 et 7 Novembre prochain.

Le festival qui existe depuis 2007 espère bien de nouveau remplir la salle du complexe Ar Bineg et faire danser et chanter de nombreux festivaliers. Ces derniers auront le plaisir de voir sur scène :

Le Vendredi 6 Novembre : BOULEVARD DES AIRS, SKIP THE USE, LES INNOCENTS, THE INSPECTOR CLUZO, SUCCESS, GOOD MORNING ROGER

Le Samedi 7 Novembre : LUIZA, PASSI & STOMY BUGSY, PERCUBABA, SAM SAUVAGE, DANYL, BARDIX LE GAULOIS, NINI POULAIN, LE BANQUET

La billetterie ouvrira le 6 juin prochain dans tous les points de ventes habituels.

Sinon, les bénévoles sont les bienvenus pour aider à préparer le festival début novembre...

Plus on est de fous, plus on rigole !!

Rendez-vous donc les 6 et 7 novembre !!!





TOUS EN FORME

COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE PAR GESPR

Le jeudi matin de 9h00 à 10h00 à la salle de sports

Nous vous accueillons avec une bonne ambiance, bonne humeur et convivialité.

Travailler toutes les parties de son corps, y compris celles que l'on ne sollicite plus habituellement. Apprendre à coordonner sa respiration avec le mouvement exécuté à chaque séance pour qu'elle devienne un bon réflexe.

Sortir de chez soi, rencontrer des personnes sympathiques, oublier ses soucis le temps d'une séance.

Pour garder un esprit sain dans un corps sain quel que soit votre âge. Au quotidien, cela vous permet de préserver votre capital forme. Des séances différentes à chaque fois. Échauffement, mouvements debout, avec bâton, haltères, ballon, élastique ! Exercices au sol, on entretient notre souplesse sans oublier les étirements, la relaxation, ça fait du bien de lâcher prise. Et pour les plus jeunes ou plus dynamiques :

COURS DE GYMNASTIQUE TONIQUE

Le lundi soir de 20h15 à 21h15 à la salle de sports

Un sport tonique et complet - cardio - enchaînements rythmés – abdo fessiers qui développe, fortifie et apporte de la flexibilité et de la souplesse au corps et à chacun son



rythme. Elle permet de se remettre doucement au sport, rééquilibrer sa silhouette et raffermir son corps. Travail autour de divers matériels : step, ballon, bâton, haltères, elastiband. Deux cours d'essais gratuits vous seront proposés pour toute nouvelle adhésion à l'association.

Pour les inscriptions directement par e-mail à **tousenforme56220@gmail.com** ou par tél. le président **06 08 69 44 30**, la secrétaire **06 30 20 77 92**.

Tarif des cours du Jeudi matin pour la saison (de septembre à juin) : 60,00€.

Tarif des cours du Lundi soir + Jeudi matin pour la saison (de septembre à juin) : 70,00€ comprenant l'assurance.

Bienvenue à toutes et à tous, venez nous rejoindre.

LES DRILLAÜ

L'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier 2026, le bureau a été reconduit. Voici sa composition :

Co-Président Fabien Ollivier 07 57 45 24 82 ; Co-Président : Fabien Dréan 06 33 78 19 30 ; Trésorière : Emilie Bilien 06 50 53 30 19 ; Secrétaire : Nathalie Hallier 06 86 00 95 67.

Après le succès de l'année dernière, où nous avons accueilli 1211 participants, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 6 septembre 2026 à partir de 7h30 sur le site de la Vallée. 10 circuits seront proposés répartis comme ceci :

4 circuits pédestres de 8, 11, 14 et 18 km

4 circuits vtt de 25, 37, 45 et 58 km

2 circuits cyclo de 60 et 85 km

Les Drillaü remercient les bénévoles, les partenaires, les participants et la municipalité pour leur soutien fidèle.



Le tronçonnage des arbres tombés durant l'hiver a déjà commencé, les premiers débroussaillages débuteront le 4 juillet, les jeudis et samedis matin jusqu'à début août.

Toutes personnes disponibles et souhaitant apporter leurs aides seront les bienvenues. Cette année, l'association prépare la 30ème édition de son rendez-vous annuel. A cette occasion, une tombola sera également organisée afin de partager un moment festif avec l'ensemble des participants, bénévoles et habitants de St Jacut-Les-Pins. Le 8 mars dernier, une sortie organisée à la Roche Bernard a réuni les membres de l'association et leurs familles dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette journée ensoleillée a été l'occasion de partager un agréable moment d'échange et de bonne humeur. Les Drillaü s'adressent à tous les publics, que l'on soit marcheur, vététiste ou cyclotouriste occasionnel, amateur ou confirmé, chacun peut participer selon son rythme, ses envies et ses capacités.

N'hésitez pas à nous rejoindre le dimanche matin sur nos circuits jacutais ou sur les randos du secteur.

Rendez-vous le dimanche 6 septembre 2026.

Très bel été à tous.





A ce jour, le Club Jacutais de l'Amitié regroupe 167 adhérentes et adhérents que nous remercions vivement pour leur soutien.

Au mois de Janvier, lors de l'Assemblée Générale, le Club a réuni ses adhérentes-s ainsi que celles et ceux qui souhaitaient faire connaissance de l'association. **En février** c'était le tour du pot au feu, histoire de se réchauffer un peu. **En avril**, c'était l'ouverture de la pêche avec son lâcher de poissons aux étangs de Bodéan puis une croisière sur la Ria d'Étel, repas au restaurant Le Dauphin à Hennebont, avec la visite du musée des thoniers. **En juin**, une Chasse au Trésor suivie d'un barbecue ont été concoctés et pour finir la saison de la Marche Nordique, les participantes-s se sont réunis autour d'un repas festif. Un cours séjour balade-découverte et un concours de belote auront lieu **en septembre et en octobre**. Ils seront suivis du Super Loto, le 15/11/2026 avec un gros lot de 1 000€. **Tous ces moments sont ponctués par des repas amicaux.**

Voici la liste des activités de l'année 2026 :

Activité Jeux de société, le 1er et 3ème jeudi du mois / Art floral, le 2ème Jeudi du mois / Cinéma Le Manivel à Redon, le 3ème Mardi du mois / Couture et Tricot, tous les lundis du mois / Marche nordique, tous les vendredis du mois, excepté en juillet et août, avec ses 4 groupes proposés selon le niveau de chacun, il faut être en possession de bâtons de marche nordique / Cuisine-Pâtisserie, le 2ème Mercredi du mois - Sur inscription en début de mois/ Atelier Créativités, les 2ème et 3ème Mardi du mois / Visite aux résidents de la Maison Angélique Le Sourd, le 3ème Mercredi du mois.

SAINT JACUT BASKET 56

La saison 2025/2026 touche à sa fin, et c'est avec fierté que nous revenons sur les moments forts de cette année sportive.

Nos seniors masculins réalisent une très belle saison et terminent en tête du classement de leur catégorie. Dans un contexte parfois difficile, avec une équipe souvent incomplète, ils ont su faire preuve d'une régularité et surtout d'une solidarité sans faille. Leur sérieux, leur engagement et leur esprit collectif ont permis de tenir le cap tout au long de l'année. Une saison exigeante mais pleinement réussie sur le plan sportif.

Du côté des seniors féminines, la saison a été particulièrement satisfaisante. Avec de très bons résultats tout au long de l'année, l'équipe a su progresser match après match, portée par une belle dynamique collective. Leur parcours les mène jusqu'en finale, fruit d'un travail régulier, d'une vraie rigueur et d'une motivation sans relâche. Une équipe soudée, ambitieuse et fière de son parcours.

Ces deux équipes ont, une nouvelle fois, fièrement porté les couleurs du club en défendant ses valeurs de convivialité, d'engagement et de plaisir de jouer.

Cette saison a également été marquée par notre traditionnel



Le Club propose également à la location des chapiteaux avec transport, montage et démontage ainsi que la vente de cartes au Cèdre Bleu et au Garage enchan'Thé permettant de pêcher dans les étangs communaux de Bodéan.

Nous tenons sincèrement à remercier tous les intervenants qu'ils soient bénévoles, artisans, commerçants, associations, membres de la Communauté des Soeurs du Sacré Coeur, le Conseil Départemental et notre Mairie, c'est grâce à leur aide que tous nos événements peuvent se concrétiser.

Contact : Nadine Maienza, présidente : clubjacutais56@gmail.com



repas tartiflette, qui reste un moment fort de la vie du club. Vous avez encore une fois répondu présents et c'est toujours un immense plaisir de vous retrouver dans cette ambiance chaleureuse et conviviale. **Merci à toutes et tous pour votre participation et un grand remerciement à tous les bénévoles qui œuvrent chaque année pour vous offrir un moment comme celui-ci.**

Le club continue d'avancer et de se projeter vers l'avenir. Nous sommes activement à la recherche de nouveaux joueurs, aussi bien masculins que féminins, amis également de bénévoles pour faire vivre et grandir notre petit club. Alors si l'envie vous prend de rejoindre l'aventure, les portes sont grandes ouvertes.

Et comme toujours, une belle saison ne serait rien sans vous... merci à nos supporters pour leur énergie et leur fidélité. A très vite sur les terrains et surtout continuons ensemble à faire vivre ce club.





Chers Jacutais, chères Jacutaises.

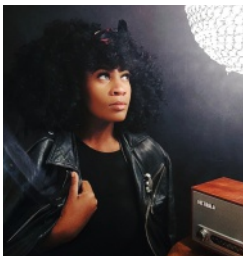
Après 12 années passées à la présidence de l'Association Arc-en-Ciel-Enchanté organisant le concours de chant, des Masterclass, la marche de Rosalie, médiation animale, et divers évènements solidaires, le moment est venu pour moi de transmettre le flambeau...

Ces années ont été riches en émotions, en rencontres et en souvenirs inoubliables. Ensemble, nous avons fait grandir le concours avec passion, convivialité et bienveillance. Rien n'aurait été possible sans l'investissement des bénévoles, le soutien des partenaires, l'enthousiasme des candidats et la fidélité du public. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à cette belle aventure humaine et artistique. J'ai eu la chance de partager avec vous des moments forts qui resteront à jamais gravés dans mon cœur. Je souhaite pleine réussite à Weelye qui prendra la relève. Je suis certaine qu'elle saura continuer à faire vivre ce magnifique concours avec la même passion.

Merci pour votre confiance, votre soutien et tous ces beaux souvenirs partagés. Musicalement.

Marie LAURENT Présidente d'honneur

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que je reprends



aujourd'hui la présidence du Concours de Chant de Saint-Jacut-les-Pins, (chanson française) un événement qui met à l'honneur les voix, les talents et la passion de la musique. **Je suis Weelye, artiste auteure-compositrice-interprète, coach vocal et scénique, productrice de podcast et art-thérapeute spécialisée en musique et voix.**

Que ce soit sur scène, en studio, en accompagnement ou dans mes ateliers, j'aime aider chacun à trouver sa voix, à prendre sa place et à révéler ce qu'il porte en lui. C'est donc avec reconnaissance et enthousiasme que je démarre cette nouvelle aventure à la tête du concours. Je crois profondément en ce rendez-vous, qui représente bien plus qu'une scène : un espace de partage, de dépassement et de belles découvertes artistiques. Je tiens à adresser un immense merci à Marie, qui a porté ce concours avec cœur, engagement et passion, et qui accepte aujourd'hui de me transmettre le relais avec confiance.

Cette année encore, nous avons le plaisir de pouvoir compter sur le soutien de Bruno Berbères, directeur artistique et directeur de casting des émissions The Voice et The Voice Kids, ainsi que de nombreuses comédies musicales telles que Les Dix Commandements, Molière et bien d'autres. Un grand merci également aux bénévoles, aux partenaires, aux membres du jury, aux membres de l'équipe, et bien sûr aux candidats, qui font vivre ce concours par leur talent, leur courage et leur passion.

Marie se joint à moi pour remercier très chaleureusement la Mairie de Saint-Jacut-les-Pins pour son soutien depuis les débuts, pour sa confiance renouvelée et pour les moyens mis à disposition lors du concours afin d'accueillir les candidats dans les meilleures conditions.

Nous vous attendons nombreux le samedi 29 août 2026 à 13h00, au Complexe Ar. Binég afin de venir encourager les artistes et partager ensemble un beau moment de musique, d'émotion et de convivialité.

Weelye Présidente Association Arc-en-Ciel-Enchanté Pour les artistes : les inscriptions sont closes.

arcenciel.chante@gmail.com Instagram / Facebook : @arcencielenchante WhatsApp/SMS : 07 81 69 84 41

LA CHORALE « LA VOIX DES PINS »



La chorale "La Voix des Pins de Saint-Jacut-les-Pins entame sa deuxième année associative.

En mai de l'an dernier, la chorale « La Voix des Pins » est devenue une association loi 1901. Sous la houlette de sa chef de chœur, Véronique Tinet, « La Voix des Pins » a donc tenu les engagements promis : Les 3 concerts de Noël en décembre 2025: la série débutant à l'Ehpad Angélique Le Sourd de St Jacut, mercredi 10 décembre, pour égayer les anciens, puis le samedi 13 décembre après-midi: une nouveauté pour la chorale, un « concert de rue » pendant le marché de Noël, dans la rue des moulins, enfin le jeudi 18 décembre après-midi, le concert principal de Noël, a eu lieu en l'église de Saint Jacut, pour les enfants de l'école St Joseph et les adultes, avec le concours de Valérie Yu, soliste soprane, comme l'an dernier.

Au printemps, 2 concerts caritatifs ont été programmés avec le concours de la « sainte Cécile » de Malansac, maintenant dénommée « Mélodie en chœur », et « l'Echo de la Vilaine » de Péaule. Le premier s'est très bien déroulé, avec une nombreuse assistance, le samedi 28 mars dernier, en l'église Saint Gaudence d'Allaire, donné au profit de l'association Retina. Le second sera donné le samedi 30 mai 2026 en l'église de Malansac, au profit de la Ligue contre le Cancer. Les contacts avec les autres chœurs de la région sont donc fructueux, sans oublier à chaque fois la présence des « Marins d'eau douce » de Malansac...

Et d'autres concerts interviendront peut-être, suivant les demandes des Ehpad locaux, à Redon et à Allaire.

Mais la chorale a besoin de se renforcer et recrute de nouvelles voix...

Vous aimez chanter? ... c'est bien! Vous avez une voix juste? ... c'est mieux! Vous ne connaissez pas le solfège?... Ce n'est pas grave! Joignez-vous à notre chorale. Les répétitions ont lieu le lundi après-midi à Saint-Jacut-les-Pins, de septembre à avril-mai. Si cela éveille en vous une vocation, n'hésitez-pas, contactez la cheffe de Chœur: **Véronique Tinet 06 08 87 02 57, ou la présidente: Pascale Lohéas 06 99 17 03 29.**



L'actu du Tennis Club de l'Oust La saison 2025-2026 arrive à son terme pour les 40 licenciés du club.

Nous allons clôturer cette saison par un tournoi qui se déroulera sur les terrains extérieurs de notre commune, du jeudi 28/05 au dimanche 14/06. Une centaine de matchs seront organisés tout au long de cette compétition. Ci-dessous, le bilan de l'année : Côté sportif, nos différentes équipes ont bien figuré dans leurs championnats respectifs.

Côté animation : Animation découverte du Tennis pour les écoles des communes de Saint Jacut les Pins, Saint Vincent sur Oust et Peillac. Septembre : animation découverte à la salle de Saint Vincent sur Oust. Décembre : repas de fin d'année. Janvier : galette des rois.

Petite projection sur la saison prochaine :

Septembre : une animation sera réalisée sur les terrains extérieurs de notre commune. L'objectif étant de faire découvrir la pratique du tennis. Mi-Septembre : reprise des cours et initiation tennis pour les adultes et enfants. Les créneaux et lieux seront déterminés en fonction des inscriptions.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. L'adhésion au club vous

TENNIS CLUB DE L'OUST

donne accès aux salles omnisports de Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux terrains extérieurs des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust. Vous pourrez aussi participer aux animations qui sont organisées tout au long de l'année. Tarif de l'adhésion : entre 25 € et 100€ maximum suivant l'option que vous choisissez (Loisirs, Compétitions, avec ou sans cours). Contact : Sébastien Noël : Président du TC Oust : 06 70 63 69 12 seb.noel56@gmail.com

**Nous remercions la municipalité pour leur soutien.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances.**



EAU GRÈES DES MOULINS



Nous avons terminé l'année 2025 par la traditionnelle rando du patrimoine qui a regroupé une centaine de personnes.

Le départ est à la Vallée, la première étape c'est à la Thiolay, petit village bien rénové. C'est un endroit atypique. Ensuite nous poursuivons par chez Couedro, une voiture de collection a intéressé le public. À Bézy, le manoir et le vivier ont été une découverte. Ensuite, nous passons par la croix de l'Ornière, ce qui nous dirige vers le chemin de Rieux (voie romaine). Ce tracé nous mène à l'emplacement d'un moulin à vent aujourd'hui occupé par une antenne téléphonique. Nous poursuivons jusqu'à Lourmel, endroit en prairie où existait autrefois un très grand village avec une chapelle.

Au Haut Bézy, les maisons sont construites avec du granit provenant de l'ancien village de Lourmel, le four a été allumé et ce fut très apprécié par les randonneurs. Merci à son propriétaire. Une croix celtique complète la visite du village. C'est par la chapelle Sainte-Marie-Madeleine que se termine ce périple patrimonial.

2026 débute par l'assemblée générale de l'association.

Les bilans sont positifs mais la fréquentation lors des dimanches après-midi de juillet et août nous laisse un peu perplexe.

Les écoles sont toujours intéressées par les moulins. L'ISSAT de Redon est venu deux jours nettoyer la butte des

moulins. Le lycée de Kerplouz d'Auray, les BTS, ont étudié la faune et la flore pendant 4 jours. Les 6e en SVT du collège d'Allaire ont été présents pendant 2 jours.

Les visites individuelles souvent improvisées sont de plus en plus nombreuses, sans doute à cause du site intra-muros de Saint-Jacut qui indique la butte des moulins comme idée de balade.

Une application "Les Trésors du Morbihan" (Geocaching) vous permettra de découvrir notre village dans une chasse aux trésors grandeur nature.

Un jeu de société sur le thème de la Bretagne est sorti en mai "Destination la Bretagne" (le prix est de 44,90 €) en vente sur Internet : destinationlabretagne.com. Ce jeu a été réalisé en partenariat avec la Fédération des Moulins de France où nos moulins sont mis à l'honneur. Cela fait partie des nouveaux moyens de communication pour permettre de faire connaître la commune et son patrimoine moulinier sous un autre angle.

La vallée sera ouverte les dimanches 26 juillet - 9 août - 23 août et le 20 septembre, espérons que vous viendrez nombreux pour soutenir les bénévoles passionnés de ce lieu patrimonial.

Le président Eugène Le Breton.





AU MOULIN EON



2006-2026, Au Moulin Eon nous fêtons nos 20 années d'accueil des pèlerins de St Jacques en route vers Compostelle. L'occasion de regarder en arrière les traces du passage de ces marcheuses et ces marcheurs de tous âges sur ce GR pas comme les autres. Une belle aventure humaine d'accueil de l'autre et de son unicité favorisée par l'esprit de ce chemin millénaire. Le samedi 23 mai nous avons accueilli l'acteur pèlerin Arnaud Pelletier qui a posé son sac pour une étape et un

spectacle familial Chemins du Dehors au Dedans, ouvert à tous, où il nous partage ses anecdotes de voyages, de rencontres (www.arnaudpelletier.net).

C'est reparti pour la saison De mémoire d'ânes à partir de la mi-avril jusqu'à la mi-septembre. Nous vous accueillons au Moulin Eon à St Jacut les Pins pour des sorties accompagnées et expérimenter la vie nomade et buissonnière avec nos ânes dans notre belle campagne jacutaise.

Nous vous proposons une déconnexion de votre quotidien pressurisé et une immersion dans le Réel pour (ré)apprendre la saveur de l'harmonie de nos rythmes avec

ceux de la nature. En fonction de vos besoins nous élaborons un projet sur mesure de la simple balade à la rando-bivouac sur plusieurs jours.



Nous vous proposons sur demande un spectacle déambulatoire au Moulin de la Vallée, «Jeanette et Valentin», pour des groupes de 10 à 20 personnes.

L'association Au Moulin Eon organise aussi d'autres événements comme des stages de peinture d'icônes, des ateliers pour partager entre générations et dans la bonne humeur des savoirs-faire et des savoirs-être du Patrimoine Vivant, elle accueille aussi des conférences et spectacles itinérants.

Pour plus d'informations sur nos différentes propositions contactez Adeline : par mail adeline@au-moulin-eon.org ou par téléphone au **06 56 77 33 64** (n'hésitez pas à laisser un message pour qu'on vous rappelle!) ou consultez notre site internet www.au-moulin-eon.org

FOYER DES JEUNES

Le Foyer des Jeunes a récemment renouvelé son bureau. Il est désormais composé de :

Co-présidents : Léa MORICE et Louis MORICE

Vice-président : Sullivan RICHARD

Trésorier : Mathis BOMPOIL

Vice-trésorier : Clément HOUDART

Secrétaire : Alexandre LECLAIRE

Un grand merci à eux pour leur engagement et leur motivation au service du foyer et des jeunes.

JEUX OLYMPIQUES 2026

La tradition continue avec les Jeux Olympiques du Foyer qui auront lieu le **samedi 11 juillet 2026**.

Le matin, rendez-vous dès 9h30 place de la Châtaigneraie pour l'arrivée des chars, suivi de 2 épreuves sur place pour lancer la journée. Ensuite, le défilé des chars se poursuivra jusqu'à la Vallée où auront lieu les autres épreuves de la journée. Événement ouvert à tous les visiteurs, avec entrée libre et gratuite pour venir encourager les participants et profiter de l'ambiance.



Une restauration et une buvette seront disponibles sur place toute la journée pour permettre à tous de profiter pleinement de l'événement.

Le soir, un repas festif sur réservation viendra clôturer cette journée conviviale. Les tickets sont disponibles via le QR code ou chez nos partenaires : Le Cèdre Bleu et le Pub Le Saint-Pierre.

Un grand merci par avance à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui participent à la réussite de cette belle tradition !

À noter également : samedi 12 septembre 2026, tournoi de palets au stade de Saint-Jacut (plus d'informations à venir prochainement).

Le Foyer des Jeunes vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous très bientôt pour de nouveaux événements.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) CONSTRUIRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de REDON Agglomération est un document stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Véritable feuille de route du développement territorial, le PLUi définit les règles d'utilisation des sols et les grands équilibres à préserver en matière :

- ▶ d'habitat
- ▶ de mobilités
- ▶ de développement économique
- ▶ d'environnement
- ▶ de paysages
- ▶ de patrimoine
- ▶ et de transition écologique.

À terme, il remplacera les documents d'urbanisme communaux existants (PLU et cartes communales) des 31 communes de l'Agglomération.

UN PROJET À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

L'élaboration d'un PLUi permet de coordonner et harmoniser les politiques publiques à l'échelle intercommunale, tout en respectant les spécificités de chaque commune.

Cette démarche commune vise à :

- ▶ renforcer la cohérence des projets d'aménagements
- ▶ mieux répondre aux besoins des habitants
- ▶ préserver les ressources naturelles et agricoles
- ▶ accompagner le développement du territoire de manière équilibrée.

Le PLUi constitue ainsi un outil essentiel pour préparer l'avenir du territoire de REDON Agglomération.

RÉPONDRE AUX GRANDS ENJEUX DE DEMAIN

Le PLUi s'inscrit dans un contexte de fortes évolutions environnementales, énergétiques et sociétales. Il doit permettre d'apporter des réponses concrètes aux défis actuels, notamment :

- ▶ l'adaptation au changement climatique
- ▶ la réduction de l'artificialisation des sols

- ▶ la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers
- ▶ la maîtrise de l'étalement urbain.

Dans ce cadre, le document intègre les objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et les principes de la loi Climat et Résilience.

L'enjeu est de privilégier le renouvellement urbain, la réhabilitation et la densification des espaces déjà urbanisés plutôt que l'extension de l'urbanisation sur les espaces naturels ou agricoles.

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUI

L'élaboration du PLUi suit plusieurs étapes réglementaires et concertées :

30 septembre 2024 : prescription de l'élaboration du PLUi en conseil communautaire ;

Septembre / octobre 2025 : présentation des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) lors de 4 réunions publiques ;

26 janvier 2026 : premier débat sur les orientations du PADD.

Les prochaines étapes permettront d'affiner le projet, de poursuivre la concertation avec les habitants et les acteurs du territoire, puis d'aboutir à l'arrêt du projet avant l'enquête publique.

UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE AVEC LES HABITANTS

La participation des habitants, des associations, des acteurs économiques et des partenaires institutionnels constitue un élément central de l'élaboration du PLUi.

Des réunions publiques, temps d'échanges et dispositifs de concertation sont organisés tout au long de la démarche afin de permettre à chacun de contribuer à la construction du territoire de demain.

En savoir plus : retrouvez toutes les informations relatives au PLUi, aux modalités de concertation et aux actualités du projet sur le site de REDON Agglomération.



LA BOULANGERIE

Après plus de 5 ans de travail acharné réalisé par l'équipe sortante, où réunions, rencontres, études et projets se sont succédés, après plus de 2 ans de travaux, au 3 de la place de l'Eglise,

la boulangerie de Saint-Jacut-les-Pins sort de terre !

Les artisans, quotidiennement au travail, font actuellement l'impossible pour respecter les délais imposés par les Maîtres d'ouvrage et les chefs de chantier mais aussi par tous les Services, de direction, administratifs, techniques et d'urbanisme de la mairie.

Un véritable suivi technique se fait chaque semaine pour garantir à nos futurs boulangers la livraison d'un outil moderne et performant.

Le pari est en train d'être réalisé : la nouvelle boulangerie sera officiellement livrée dans les tous prochains jours à l'heure où nous écrivons cet article. Début juin, nos boulangers prendront possession des lieux et aménageront leur boutique et leur laboratoire.

Parallèlement, les 4 appartements seront livrés cet été à la Mairie et seront prêts à recevoir leurs locataires.

Osons une date ? Le tout premier croissant pourra être disponible pour les Jacutais (mais aussi nos voisins des autres communes) dans les premières semaines du mois d'août.



DÉCLARATION PRÉALABLE

DRELON Amélie	Changement d'ouvertures	10, la Guidemaie
BREGER Jean-Michel	Abattages d'arbres	la Marre
OLLIVIER Amandine	Clôture	21, la Gare
EARL de Bois l'Enfant	Panneaux photovoltaïques	1, Bois l'Enfant
CORBEL Gwenola	Véranda	4, la Lardrie
BOURDON David	Panneaux photovoltaïques	11, domaine de Villeneuve
LE HELLAYE Lydie	Création porte	3, le Vauvolet
LECLAIRE Jean-Marc	Construction véranda	9, rue des Saulniers
BOIS GUY ENERGIE	Clôture	3, impasse des Grands Courtils
ERMENIER Christelle	Panneaux photovoltaïques	8, rue des Landes de Lanvaux
Commune	Division parcellaire	Le bois Guy
LEBEL Jean-François	Clôture	1, la Philippoterie
SOUCHET Marie-Thérèse	Clôture	4, la Grée Saint Barnabé
BREGER Jean-Michel	Abattage d'arbres	la Marre
GICQUEL Brice	Véranda	18, rue des Moulins
LAGACHE FERTON	Extension terrasse	28, rue de l'Ardoisière
TUAL Léon	Clôture	23 bis, rue de la Prée
CHIARAZZO Sauveur	Pergola et garde-corps	23, rue des Moulins
PRIOUX Bernard	Panneaux photovoltaïques	19, Tressel
LECLAIRE Mattéo	Rénovation habitation	le Haut Calléon
HERCOUET Alain	Bardage Hangar	13, le Val
LECLAIRE Jean-Luc	Clôture	11 Bis rue de la Prée
JOURDAN Muriel	Bardage extérieur	12 rue du Clos Barré
GUILLOU Maryse	Changement de porte d'entrée	11, rue Saint Anne
BOUTANT Roger	Serre de jardin	3, rue des Landes de Lanvaux
ROY Jean-Pierre	Pergola	16 rue des Callunes
RODZKO Rémi	Pose portail et piliers	9, impasse des Courtils Morets
HEMERY Gabriel	Panneaux photovoltaïques	6, rue du Couëdic
HABITAT SOLUTION ENERGIE	Panneaux photovoltaïques	1, le Bignon

**Dépôt des dossiers en
mairie 02 99 91 28 65
mairie@st-jacut-les-pins.fr**

Quels travaux nécessitent une autorisation ?

- ▶ Construction nouvelle
- ▶ Rénovation
- ▶ Extension

Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle de plus de 20 m² (par rapport à votre permis de construire d'origine) = **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Si vous créez entre 5 m² et 20 m² = **DÉCLARATION PRÉALABLE** (jusqu'à 40 m² dans les zones UA et Ub du Bourg)

En dessous de 5 m² = **AUCUNE FORMALITÉ**

PERMIS DE CONSTRUIRE

PEZERON Joselene	Maison individuelle	15, rue des Callunes
Tropical Parc	Constructions indonésiennes	Laugarel
EARL de Bois l'Enfant	Abri pour les veaux	1, Bois l'Enfant
ROUSSET-NOEL Didier	Préau	10, rue des Saulniers
CHAUSSAT Tom	Rénovation et extension maison	9, le Vauvolet
VOLLEREAU Loick	Carport	6, ter Trémoureux
Tropical Parc	Extension garage	Laugarel
BIGGINS John	Changement de destination	12 bis la Lardrie

CARAVANES, MOBIL-HOMES, TINY HOUSES :

quelles règles d'urbanisme ?



Les habitats légers et mobiles séduisent de plus en plus de particuliers. Caravanes, mobil-homes ou tiny houses offrent une solution de logement flexible et souvent plus économique. Mais leur installation est encadrée par des règles d'urbanisme qu'il est important de connaître avant tout projet.

La caravane peut être stationnée sur un terrain privé sans formalité particulière pendant une durée inférieure à trois mois par an. Au-delà, une déclaration préalable en mairie est généralement nécessaire. Si elle perd ses moyens de mobilité (roues, timon), elle peut être considérée comme une construction fixe et soumise également à des autorisations.

Le mobil-home bénéficie d'un régime plus strict. Lorsqu'il conserve ses roues et sa mobilité, il est normalement réservé aux terrains de camping, parcs résidentiels de loisirs ou villages vacances. Son installation dans un jardin privé est en principe interdite. S'il devient fixe, il est alors soumis aux règles classiques de construction, avec déclaration préalable ou permis de construire selon sa surface.

La tiny house, quant à elle, ne dispose pas encore d'un statut juridique spécifique. Sur roues, elle est souvent assimilée à une caravane ; fixe, elle relève des règles applicables aux constructions traditionnelles. Dans tous les cas, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune peut imposer des restrictions supplémentaires, notamment dans les zones naturelles ou agricoles.

Avant toute installation, il est donc vivement conseillé de consulter le service urbanisme de la mairie afin de vérifier les règles applicables au terrain concerné et éviter tout risque de contentieux ou d'amende.



REDON
Agglomération
Bretagne Sud

LA MAISON DE L'HABITAT

Information et conseils personnalisés neutres et gratuits adaptés à votre projet !

Achat de bien, projet de réhabilitation, de construction... Un ensemble d'acteurs de l'Habitat est réuni au sein de ce guichet unique, pour simplifier vos démarches en tant que propriétaires (occupants et bailleurs), locataires ou primo-accédants. Ce service public assure des conseils d'ordre :

- ▶ Technique et financier : Un conseiller pour répondre à vos questions techniques et financières : isolation, chauffage, équipements électriques, installations d'énergies renouvelables... ;
- ▶ Juridique et/ou fiscal : offre une information gratuite, neutre et complète sur toutes questions d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement ;

▶ Architectural, en amont de votre projet : propose des conseils architecturaux aux particuliers en matière de rénovation en amont de la constitution de votre demande de procédures d'urbanisme : déclaration préalable, permis de construire... Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :

La Maison de l'Habitat

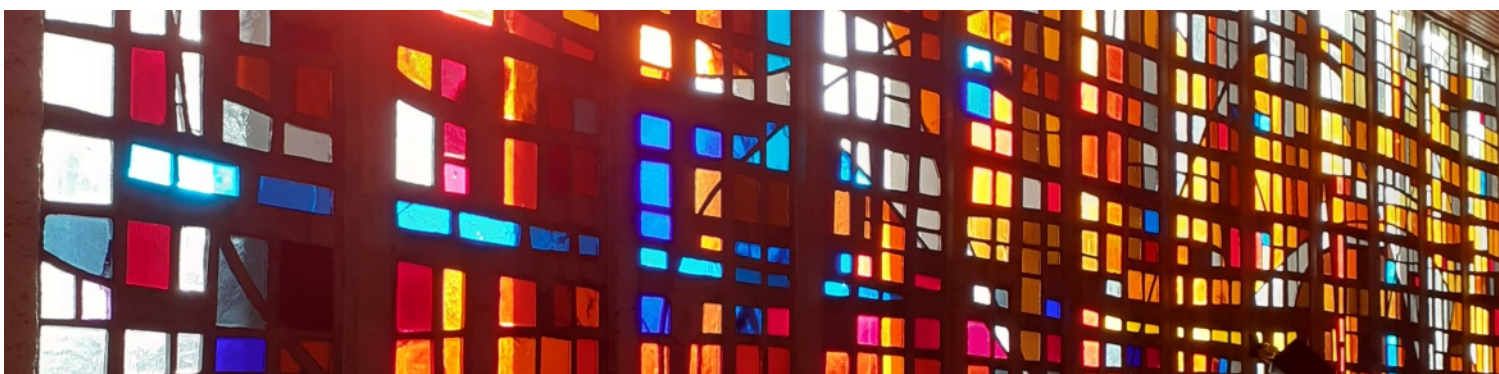
66 rue des Douves – 35 600 REDON

02 99 72 16 06 dev.urbain@redon-agglomeration.bzh

Horaires ouverture :

Le lundi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du mardi au jeudi, de 13h30 à 17h30



LE PROJET ISSAT

Depuis de nombreuses années, le projet du site de l'ISSAT alimente de nombreuses réunions, rencontres, études et commentaires à Saint-Jacut-les-Pins mais aussi, au vu de son ampleur, sur l'ensemble de l'agglomération.

L'aménagement d'une partie de notre bourg est un chantier immense comparé à la modestie de notre surface au sol de notre commune.

C'est pourtant bien un tout nouveau quartier qui sortira de terre dans les toutes prochaines années, maintenant que la première phase de déconstruction et de dépollution est achevée.

Le contrat de concession signé avec SemBreizh nous permet de bénéficier du portage et de l'ingénierie nécessaire à la réalisation de ce projet. Notre commune sera ainsi pleinement associée à son élaboration.

L'équipe municipale nouvellement élue rappelle les objectifs fixés : Finaliser le projet de réhabilitation du site de l'ISSAT pour en faire un lieu agréable à vivre et à habiter fidèle à l'esprit de notre commune, en concertation et cohérence à long terme.

▶ En développant une offre de logement diversifiée et adaptée aux besoins.

▶ En créant un pôle culturel qui allie espaces culturels, associatifs et aménagement public

▶ En créant une véritable esplanade piétonne au coeur du bourg, lieu de rencontres et d'animations.

Actuellement, les consultations sont en cours concernant la recherche de maîtrise d'oeuvre.

L'architecte retenu devrait être connu durant le mois de juin 2026.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés de l'évolution de ce projet.

CHOISSONS ENSEMBLE LE NOM DU FUTUR ESPACE DE L'ISSAT !

La commune de Saint-Jacut-les-Pins vous invite à participer au choix du nom du futur espace de l'Issat, qui accueillera des activités culturelles, éducatives et conviviales ainsi que des logements.

Deux noms sont proposés :

▶ **Le Jardin du Savoir.** En référence à l'ancien lycée, ce nom évoque l'apprentissage, le partage et l'épanouissement.

▶ **Le Champ des Cultures.** Ce nom rappelle le passé agricole du site et la diversité des activités et des publics qui y seront accueillis.

Quel nom préférez-vous ?

- ▶ Le Jardin du Savoir
- ▶ Le Champ des Cultures

Pour participer :

- ▶ Sur l'application Intramuros
- ▶ Par téléphone au **02 99 91 28 65**
- ▶ Avec le formulaire papier disponible en mairie

Date limite : **15 septembre 2026**
VOTRE AVIS COMPTE !



VOIRIE

Sur Saint-Jacut-les-Pins, en ce début de mandat pour cette nouvelle équipe, le programme de voirie sera chargé!

Tout d'abord, veuillez nous excuser pour tous les désagréments qu'ont pu causer les nombreuses modifications effectuées sur la voirie.

Vous ne pouvez pas, en effet, être passé sur la commune sans avoir constaté que notre bourg a été impacté par d'importants travaux, qui à ce jour devraient être presque finalisés. Le Syndicat Départemental Morbihan Energies, coordonne à nos côtés un grand chantier d'enfouissement des réseaux et de mise en lumière de notre joli bourg. En effet, c'est plus d'une trentaine de candélabres de toutes nouvelles génération qui vont désormais venir parsemer les trottoirs de Saint Jacut. Notre commune bénéficiera d'un éclairage LED sur la totalité de la rue Angélique Lesourd, tout comme la rue du Couëdic.

Les services de la Mairie et le Service de la voirie restent mobilisés tout l'été pour répondre aux questions des habitants et riverains si nécessaire.

Parallèlement, les travaux de fauchage et de curage des fossés ont commencé sur la commune. Nos équipes sont mobilisées pour intervenir sur un certain nombre de hameaux de la commune.

Pour mémoire, des opérations de fauchage raisonnées sont en cours pour répondre à trois objectifs majeurs :



► La sécurité routière qui est l'une des priorités de ce mandat

► La préservation de la biodiversité

► La limitation de l'impact environnemental, autre priorité de la municipalité.

Merci à nouveau pour votre compréhension et votre patience lors du passage de nos tracteurs communaux équipés de broyeurs et d'épaveuses.

Enfin, des chantiers d'entretien et de remise en état de certaines parties de voies endommagées vont être entrepris, ce tout au long de l'année 2026.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

L'entretien du cimetière est essentiel pour notre commune. Il témoigne du respect envers les défunts et leurs familles, mais cette tâche demande du temps à nos agents et à nos bénévoles lors de matinées dédiées au nettoyage. La réalisation de l'engazonnement dans le cimetière permettra de libérer du temps pour nos agents, de réduire l'effort des bénévoles, de perméabiliser le sol, et surtout, d'embellir ce lieu de mémoire. La maintenance de cet espace engazonné sera assurée par nos employés, mais il est également important que chaque famille prenne soin de l'entretien et du nettoyage régulier des tombes de leurs proches et de leurs alentours pour **que cet endroit reste à l'image de ce nous en souhaitons : accueillant et digne de mémoire.**



Depuis plusieurs années, la commune privilégie une gestion des espaces verts et des cimetières en mode Zéro herbicide. Notre personnel et les volontaires ont fait le nécessaire pour atteindre cet objectif.

Dans une démarche « zéro-phyto », la commune organise régulièrement des opérations de désherbage. C'est le samedi 16 mai qu'une équipe de bénévoles, petite mais vaillante, en collaboration avec les agents techniques et des élus, dont un jeune du Conseil Municipal des Enfants, a participé à un nettoyage du cimetière en arrachant les herbes indésirables. Cette démarche coopérative, très appréciée par la population et les participants, témoigne de la solidarité locale.

La commune rappelle ici, encore, à tous les citoyens qu'il est essentiel d'entretenir et de nettoyer les tombes dont ils sont propriétaires. À défaut, une concession non entretenue peut être déclarée en état d'abandon et faire l'objet d'une reprise. Selon l'article 31 du règlement intérieur du cimetière, « **les terrains concessionnés doivent être maintenus en bon état de propreté, avec des ouvrages en bon état de conservation et de solidité.** »

Les prochaines matinées citoyennes auront lieu en octobre et au printemps, au cimetière. En famille, entre amis, avec vos enfants ou petits-enfants, vous êtes tous invités à participer ! **Munis de nos binettes, faisons ensemble de ce lieu un espace de quiétude, digne et accueillant.**



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Afin de préserver la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques, il est rappelé aux propriétaires de chiens, chevaux, chèvres, volailles et autres animaux domestiques qu'ils sont responsables de leurs animaux en toutes circonstances.

Déjections animales

Il est interdit de laisser des déjections animales sur les trottoirs, voies publiques, espaces verts, places publiques, aires de jeux et autres espaces fréquentés par le public, pour des raisons d'hygiène et de salubrité.

Les propriétaires ou détenteurs d'animaux sont tenus de ramasser et d'évacuer immédiatement les déjections laissées par leurs animaux.

L'abandon de déjections animales sur le domaine public est assimilé à un dépôt de déchets et peut faire l'objet d'une contravention conformément à la réglementation en vigueur.

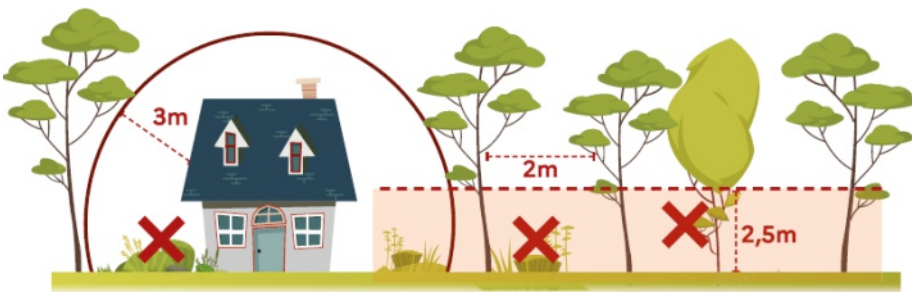
Animaux en divagation

Les propriétaires doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher leurs animaux de divaguer sur la voie publique ou sur les propriétés d'autrui.

Tout propriétaire est responsable des dommages, nuisances ou accidents causés par son animal.

Les animaux trouvés en état de divagation peuvent être capturés et placés en fourrière ou dans une structure adaptée. Les frais de capture, de transport, de garde, d'alimentation, d'identification et de soins éventuels seront à la charge du propriétaire.

Les infractions constatées peuvent donner lieu à des sanctions et contraventions prévues par les textes en vigueur. Nous remercions chacun pour son civisme et sa contribution au respect du cadre de vie de tous.



Débroussaillage jusqu'à 50m autour de toute construction

DÉBROUSSAILLEMENT

Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain.

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompier. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Dans les zones les plus exposées au risque d'incendie, le débroussaillage est une obligation légale.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr



CLAIRE
protège sa famille
et sa maison
des feux de forêt.
Elle débroussaille
autour de chez elle.

Débroussailler chaque année, c'est obligatoire
et c'est investir pour votre sécurité.

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES



CAMPAGNE PRINTANIÈRE DE LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

La FDGDON 56 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) organise, entre autres, le piégeage des ragondins.

Cette espèce invasive dégrade les berges des cours d'eau, est vecteur de la Leptospirose, maladie infectieuse, et c'est une des obligations légales que nous impose la Préfecture. Nos piégeurs ont été fournis en cages de capture par M. Emeraud, représentant de la FDGDON.

La mission s'est déroulée du 2 avril au 5 mai. Ce 5 mai, c'était le retour des cages et le jour du bilan de la campagne. 80 ragondins ont été capturés, qui partiront en équarrissage.

La municipalité remercie les participants au piégeage. Elle fait aussi appel aux bonnes volontés pour renouveler et augmenter l'effectif de volontaires.

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts , c'est quoi ?

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc).

Il s'agit des végétaux suivants :

- ▶ Herbe après tonte de pelouse
- ▶ Feuilles mortes
- ▶ Résidus de taille de haies et arbustes
- ▶ Résidus de débroussaillage
- ▶ Épluchures de fruits et légumes

Rappel : il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances

toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage

(odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de les déposer en respectant les règles mises en place par le service déchet de Redon Agglomération (déchetterie ou collecte sélective).



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE, AGISSONS ENSEMBLE

Depuis 2024, un Plan National de Lutte contre le Frelon Asiatique à pattes jaunes a été mis en place pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à cette espèce invasive. **Notre**

commune joue un rôle central dans le déploiement de ce plan. Après avoir nommé sa nouvelle référente Adeline Boureau, vos élus travaillent en étroite collaboration avec la FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) et le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole). Cette coordination garantit l'efficacité des actions sur le terrain.

Le plan vise à relever trois défis essentiels :

- ▶ La protection de la population, en évitant les attaques et donc les risques de piqûres ;
- ▶ La préservation de la biodiversité, en réduisant l'impact du frelon sur les espèces locales et les abeilles ;
- ▶ La protection des ruchers, pour soutenir l'apiculture et la pollinisation.

Parmi les mesures de lutte, la destruction des nids et le piégeage des fondatrices au printemps sont des priorités stratégiques. Ce dernier tend à limiter le développement des colonies en ciblant les reines fécondées

avant qu'elles n'établissent leurs nids secondaires.

Cependant, il est crucial d'utiliser des pièges spécifiques et sélectifs pour préserver les autres espèces. Dans le cadre du plan, les pièges sélectifs référencés à utiliser sont les suivants : **les pièges coréens à ailes et les pièges japonais.**

Attention ! Les pièges de type « bouteille », « cloche » ou « bocaux » sont à proscrire dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.

Soucieuse d'agir efficacement et de manière responsable, notre commune a fait le choix de s'engager pleinement dans cette démarche en acquérant **15 pièges coréens à ailes, qui ont été prêts pour le piégeage de printemps à une équipe de jacutais-es engagé-es.** Les données collectées par les piégeurs seront remontées et analysées à l'échelle départementale et régionale, contribuant ainsi à une meilleure surveillance sur l'ensemble du territoire. Un repas sera offert à l'issue de cette première campagne collective à tous les piégeurs ayant établi une convention avec la municipalité.

Les volontaires souhaitant rejoindre l'équipe actuelle pour la prochaine campagne sont encouragés à se manifester par mail à mairie@st-jacut-les-pins.fr

Pour plus d'informations, consultez le site officiel frelonasiatique.bzh



COMMERCES

BAR - PUB LE SAINT PIERRE

SARL L'Evidence 2 rue de la Fontaine

BAR - TABAC - PRESSE - FDJ LE CÈDRE BLEU

Virginie FOURNEL 2 Place de l'église 02 99 91 20 30

lescadier@gmail.com

ÉPICERIE - J'ACHÈTE LOCAL

Vente à distance sur catalogue spécialisé

Christophe ROYER 3 rue des moulins jachetelocal.org

06 77 99 30 35 contact@jachetelocal.org

PIZZERIA - Pizzas à emporter LES PTITS GOURMANDS

Frédéric JURÉ 1 Place de l'église 02 99 90 22 12

<https://m.facebook.com/lesptitsgourmands>

lesp.titsgourmands56@gmail.com

SALON DE THÉ - LE GARAGE ENCHAN'THÉ

Chantal CHIARAZZO 23 rue des Moulins 07 70 35 70 21

chiarazzo.chantal@gmail.com

TRAITEUR - TRAITEUR DES PINS

Fabienne et Raymond OLLIVIER

restaurant-des-pins-traiteur.fr 02 99 91 23 65

contact@restaurant-des-pins-traiteur.fr

SALON DE COIFFURE - ADOPTE UNE COUPE

Emilie LEROY 2, rue des Moulins 02 59 16 11 68

COMMERCES NON SEDENTAIRES

COIFFEUSE À DOMICILE - Hommes & garçons

Timéa DUPIN 10 Le Clausne 07 81 76 13 76

ESTHÉTICIENNE À DOMICILE - Les Secrets de Lucie

Lucie GUIZARD lesscretsdelucie.jimdofree.com **NOUVEAU**

06 80 40 00 59 lescretsdelucie@outlook.fr

SERVICES

ARCHITECTE - Oural architectes **NOUVEAU**

Julien LAUDIÈRE 19, rue des Moulins 07 61 55 91 48

www.oural-architectes.com contact@oural-architectes.com

ASTROLOGIE - Astrologue, reflexologue plantaire

COURS DE COUTURE - Atelier du flamand rose: cours

de couture adulte et enfant

Maud LE SAGER 11 La Lardrie 06 20 64 17 59

le-sager.maud@orange.fr

CONSEIL EN ÉCRITURE - Ecrivain public MÉTAPHORES

Claire LAUNAY 2 La Goudoie metaphores.net

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER - 3%.COM IMMOBILIER

Gwen TUCK 12 Laugarel troispourcent.com 06 98 19 26 05

tuck.gwen@gmail.com

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER - OPTIMHOME

Séverine DURAND severine.durand.optimhome.com

06 66 48 23 05 severine.durand@optimhome.com

COMMUNICATION

Tugdual RUELLAN 29 Couesnongle 07 85 97 94 11

tugdual.ruellan@gmail.com

www.tugdual-ruellan-communication.eu

COMMUNICATION - Communication, graphiste, web-designer

Sammy ROBERT 30 Couesnongle sammyrobert.com

06 30 40 93 48 contact@sammyrobert.com

COURTIÈRE EN PRÊT IMMOBILIER - CAFPI

Sara HEMERY 5 La Fourmiraie cafpi.fr 06 62 53 41 27

s.hemery@cafpi.fr

COMMUNAUTÉ DES SŒURS DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

1 rue Angélique Lesourd

soeursdusacrecoeurdejesus.org 02 99 91 26 98

Maison Mère 02 99 91 23 44 maisonmere.sscj.dir@orange.fr

EDUCATEUR CANIN - Éducateur comportementaliste animalier

Nicolas PACULL 3 La Guidemaie www.educomport.fr

06 61 83 77 26 n.pacull@gmail.com

GUIDANCE QUANTIQUE- L'ÂME MUE DE LA CHRYSALIDE

Céline GAUDIN 4 Bel Air ici-et-maintenant.net

06 35 43 62 73 contact@ici-et-maintenant.net

MANDATAIRE EN IMMOBILIER - SAFTI

Hélène TOURAULT 9 La Guidemaie 06 59 64 38 03

helene.tourault@safti.fr

NATUROPATHE - Naturopathe, hygiéniste

Aurélien HOUDART 1 Le Pot en vin 06 38 01 51 30

naturopathie56.jimdo.com

PHOTO ET VIDÉO - Photo, vidéo, cartographie,

thermographie, visite virtuelle - STS DRONE

Jean-François HERVIEU 41 Tressel 06 77 08 87 59

jfhervieu@sts-drone.com

PHOTOGRAPHE - Doiselet Photographie **NOUVEAU**

www.doiseletphotographie.fr 07 45 25 72 52

SERVICE A LA PERSONNE - Agapé Services 56 **NOUVEAU**

Elodie Ferton 06 28 14 34 36

SOINS ÉNERGÉTIQUES - Soin énergétique en libération

des blocages émotionnels

Hélène TOURAULT 9 La Guidemaie 06 59 64 38 03

helene18.t@gmail.com

TAXI - TAXI LIZERHO

07 85 57 12 44 taxi.lizerho@gmail.com

YOGA

Maud LANDAIS 14 Laugarel sadhana.yoga.ml@gmail.com

ARTISANAT / ENTREPRISES

CARRELAGE - Pose de carrelage, dallage et faïence -

CARRELAGE THELB

Yahia THELB 30 rue Angélique Lesourd 06 41 04 41 73

carrelagethelb@gmail.com

CARRELAGE - Carrelage et salles de bain - VP CARRELAGE

Vincent PARIS et Alexis LERAY ZA du Bois Guy

06 27 12 42 76 alexisvpcarrelage56@gmail.com

PRESSOIR - Cidre - Jus de pomme - Travaux divers

Christian BARON 1 Le Sourd 02 99 71 80 95

CLOISONS - Plaquiste - Déco - Création APIC

Jérémy HAVARD 16 La Lardrie 06 86 33 46 60

mailcontact@apic-deco.fr

COUPELLERIE - Fabrication - Affûtage - Rénovation -

Entretien - COUPELLERIE LE QUÉAU

Jérôme LE QUÉAU Tressel 07 54 36 75 25

www.couteauxlequeau.fr

COUVERTURE - Couverture - Zinguerie - VOISIN COUVERTURE

Adrien VOISIN 9 rue du Couédic 02 99 91 26 37

patrick.voisin56@wanadoo.fr

DECAPAGE - TECHNI-GOM BP

Anthony SOUCHET 1 La Fourmiraie 06 81 05 51 68

techni-gombp@orange.fr

Si votre entreprise ne figure pas dans la liste, ou si vous voulez modifier des informations, envoyez un mail à mairie@st-jacut-les-pins.fr

**E-BOUTIQUE SAVONS BIO - LA BOUTIQUE DU SAVON**

Nelly PHILIPPE 3 rue de l'Ardoisière 02 99 93 41 36

laboutiquedusavon.com contact@laboutiquedusavon.com**ECO - PRODUITS - Couches lavables - Eco-produits - Zéro-déchet "LES JOLIES MARGUERITES**

Sophie BOUCHON 6 Le Val 09 54 37 12 66 / 06 77 19 41 48

ELAGAGE

Antoine COUTON 27 Trémoureux 02 99 91 31 23

ENTREPRISE ADAPTEE - TALENT'EA

Cyrille BROLON ZI de la Gare 02 99 71 90 93

contact@talentea.fr talentea.fr**GARAGE AUTOMOBILE - ST JACUT AUTOMOBILES**

Richard LHOTELLIER 8 rue Angélique Lesourd 02 99 91 26 65

saintjacut.auto@orange.fr**HORLOGER ARTISAN - Réparation et restauration**

Denis PARÉ 14 rue Angélique Lesourd 07 60 91 41 39

denis.horloger56@orange.fr**JARDIN PAYSAGE - Création et entretien de jardin****JARDINS SYLVESTRES**

Sylvain DURAND 49 Tressel 06 03 93 61 31

jardinssylvestres@ecomail.fr**MAÇONNERIE - Maçonnerie générale - Gros œuvre du bâtiment - GRAYO Maçonnerie**

Romain GRAYO ZA du Bois Guy 06 03 08 01 67

grayo.maconnerie@gmail.com**MAÇONNERIE - Maçonnerie générale - Neuf et****rénovation - Pierre - Enduit - HEGO MAÇONNERIE**

Kevin HEGO 21 rue des Moulins 07 60 08 63 09

hegomaconnerie@gmail.com**MAÇONNERIE - Carrelage - Enduit - TY BREIZH****MAÇONNERIE**

Gabriel HEMERY 4 rue du Couëdic 07 80 42 20 83

tybreizhmaconnerie@gmail.com**MARÉCHAL FERRAND**

Bertrand GAUVIN 28 La Guidemaie 06 11 09 54 24

MENUISERIE - Menuisier - Charpentier

René BIDARD 5 Les Fontaines 06 89 04 16 15

renelesfontaines@orange.fr**MENUISERIE - Menuisier - Ebeniste**

Gaël HERCOUET 13 Brandicouët 06 67 40 36 73

gael.hercouet@live.fr**NETTOYAGE PROFESSIONNEL - WASH UP NETTOYAGE**

Romain ALAGNA 6 La Gare 06 46 12 67 61

groupe-washup-nettoyage.com groupewashup@yahoo.fr**PEINTURE**

Mickaël HERCOUET 12 La Guidemaie 02 99 72 80 46

mickael.hercouet56@orange.fr**PEINTURE - Peinture - Revêtements de sols -****Ravalement de façades - MLM PEINTURE**

Maxence LEMASLE 12 Brandicouët (siège social)

241 rue Ampère 56350 Allaire (atelier)

<https://mlm-peinture.com> 02 99 08 40 6706 61 09 14 61 maxencelemasle@gmail.com**PEINTURE - Peinture - Ravallement - Revêtements de****sols et murs - Staff OLLIVIER PEINTURE**

Baptiste OLLIVIER 28 rue Angélique Lesourd 06 61 13 35 74

contact@peinture-ollivier.bzh**PEINTURE - Restauration et peinture personnalisée sur****motos et tout autres supports - SC'OLORS MOTOS**

Sauveur CHIARAZZO 23 rue des moulins 06 63 66 28 54

scolors.motos@gmail.com**PEINTURE sur porcelaine - GWEN PORCELAINE**

Gwénola CORBEL 4 La Lardrie 06 63 99 74 45

gwenporcelaine.com gwen.porcelaine@gmail.com**PEINTURE sur toiles et bois - JH CREATIONS**

Jacqueline HAMARD Domaine de villeneuve 06 40 51 17 03

jacham.creas56@orange.fr**PRATICIENNE EN MAIEUSTHÉSIE**

Annabella LEFÈVRE 25 Couesnongle 06 31 68 93 58

lefevre.annabella@gmail.com annabella.la**PRESTATIONS MULTISERVICES - CHRIS DIY**

18 rue des Callunes 06 61 31 50 52

chrisdiy56220@gmail.com**PROTHÉSISTE ONGULAIRE - L'ATELIER DE MARGAUX**

Margaux GUYON 3 le domaine du Port 07 65 62 02 72

RÉNOVATION D'INTÉRIEUR - PSR RENOVATION

Vivant MARTIN 10 Trémoureux 06 48 33 27 50

martin78910@gmail.com**SCULPTURE - GRAVURE - Gravure sur pierre****spécialiste en bâti ancien - ARZ AR MAEN**

Laure MOQUET 1 La Gouëmerie 07 60 10 86 95

arz-ar-maen@laposte.net**SOLS - Pose moquette de marbre et résine pailletée - AM SERVICES**

Sébastien AMAND 23 Brandicouët 07 57 45 99 94

sebastienamand16@gmail.com**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - GUYON TP**

Antoine GUYON Le Domaine du Port 02 99 91 29 52

guyontp56@gmail.com**TRANSPORT - RB TRANS**

Bruno RICHARD 18 rue du clos Barré 06 62 73 86 74

rbtrans@orange.fr**VENTE ET RÉPARATION AUTOMOBILES - LVO AUTOMOBILES**

Ludovic OLLIVIER ZA du Bois Guy 02 21 34 14 40

lvoautomobiles@gmail.com**TOURISME-LOISIRS****CAMPING MUNICIPAL**1, Bodéan 02 99 91 28 65 mairie@st-jacut-les-pins.fr**CHAMBRES D'HÔTES - LA P'TITE LONGÈRE**

Séverine DURAND et Franck METAYER Couesnongle

GÎTE - LE BOSCHET

Annick et Jean BURBAN 3 Le Boschet 02 99 91 21 81

burban.jean-annick@orange.fr**MAISON D'HÔTES - LA MOUTONNE DES LANDES DE LANVAUX**

Brigitte et Marc SAUDRAIS 1 rue Abbé Joseph Marie Monnier

06 50 24 42 57 lamoutonnedeslandesdelanvaux56@gmail.com**PARC DE LOISIRS - Parc, Jardin tropical - TROPICAL PARC**

Erven et Gwendal GICQUEL 1 Laugarel 02 99 71 91 98

tropical-parc.com contact@tropical-parc.com**ÉCOLES****ÉCOLE PRIMAIRE - ÉCOLE ST JOSEPH**

2 rue de la Camors 02 99 91 35 22

stjoseph56220.toutemonecole.freco56.stjo.st-jacut-les-pins@enseignement-catholique.bzh



I.M.E. - Institut médico-éducatif

06 46 35 00 56

I.T.E.P. - Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

07 60 17 35 49

MÉDICAL

INFIRMIÈRES

Estelle GUYOT-LEBOULANGER & Julie DELALANDE

10 rue des moulins 02 23 10 33 54

06 80 59 17 30 infirmiere@leboulanger.fr

EHPAD ANGÉLIQUE LESOURD

5 rue Angélique Lesourd 02 99 91 28 87

alesourd.fr contact@angel56.fr jf.aubry@angel56.fr

EXPLOITATIONS AGRICOLES

APICULTURE - Clémence BLUSSON

32 Tressel 07 55 60 74 00

AVICULTURE - Martine AMOUROUX

La Houssaye 02 99 71 81 27

EXPLOITATION AGRICOLE - Michel BLANCHARD

27 Couesnongle 02 99 91 26 58

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL CORAHOLSTEIN

9 Couesnongle 02 99 91 21 88

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL DE LA GADONNAIE

Jean-François RICHARD

6 Impasse de la Gadonnaie 02 99 91 31 34

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL GICQUEL JULIEN

Julien GICQUEL Trémoureux

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL KAVAL

Alain HERCOUET 13 Le Val 02 99 91 36 31

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL LE BOIS DAVID

1 Le Bois David 02 99 91 36 89

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL LE PORHO

7 bis Le Haut Bézy 02 99 71 95 38

EXPLOITATION AGRICOLE - EARL MONNIER

Ronan MONNIER 11 La Barre 02 99 71 90 03

ronan.monnier@yahoo.fr

EXPLOITATION AGRICOLE - GAEC BEILLON

2 Turlu 02 99 71 81 62

EXPLOITATION AGRICOLE - GAEC DU BOIS L'ENFANT

4 Le Bois l'Enfant 02 99 71 85 78

EXPLOITATION AGRICOLE - GAEC DU COUÉDIC

Béatrice STÉVANT

Le Couédic 02 99 91 39 58 gaecducouedic@gmail.com

EXPLOITATION AGRICOLE - Morgan MATHURIN

2 La Haute Brousse 06 32 83 29 72

EXPLOITATION AGRICOLE - Marie-Annick OLLIVIER

2 Le Moulin Eon 02 99 91 35 11

EXPLOITATION AGRICOLE - Arnaud RYO

1 Trémoureux 02 23 10 17 52

HUILES ESSNETIELLES et HYDROLATS - EARL AVELENN

Alice LESTEVEN et Olivier GUILLEUX

1 La Tremblaie Avelenn.com 02 23 10 33 39

avelenn.distilateur@gmail.com

MARAÎCHAGE - EIA LES JARDINS DE LA VALLÉE

Julien HERVE 6 Chez Couedro lesjardinsdelavallee@yahoo.com

MARAÎCHAGE - GAEC LES JEUNES POUSSÉS

Maud et Juliette GOSSART 11 La Gare 06 40 95 40 62

gaeclesjeunespousses@gmail.com

Pour toute modification de coordonnées, envoyez un mail à mairie@st-jacut-les-pins.fr

EMPLOI

Chaque année, la Mairie propose de courtes missions de remplacements ou d'emplois saisonniers pour des activités variées au sein des différents services : Animations, camping, agence postale, restaurant scolaire. Renseignements et dépôt des candidatures à la mairie ou mairie@st-jacut-les-pins.fr

PORTRAITS

LES SECRETS DE LUCIE

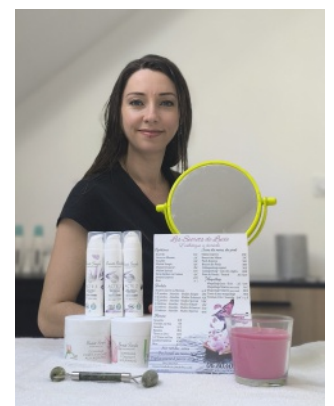
Lucie, esthéticienne diplômée, se déplace à votre domicile pour prendre soin de vous.

Avec une expérience de 22 ans dont 12 ans de domicile, et tout récemment arrivée sur Saint Jacut, elle se déplace avec tout le matériel nécessaire pour vous apporter un confort absolu. Une carte de soin complète adapté à tous les besoins : soins du visage, soins du corps, épilations, massages, soins des mains, soin des pieds, maquillages, le tout avec des produits bio et français de haute qualité pour vous offrir le meilleur en efficacité.

Les Secrets de Lucie, c'est aussi un moment d'écoute, de partage et de bienveillance, un moment rien que pour soi, tout cela entre des mains expertes de la beauté.

Déplacement sur le pays de Redon du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30.

Contact 06 80 40 00 59 Site internet lessecretsdelucie.jimdofree.com





OURAL ARCHITECTES

Fondée en 2020, l'agence oural architectes réunit trois architectes implantés en Bretagne, en Corrèze et en Île-de-France. Nous accompagnons une clientèle variée, particuliers, collectivités, bailleurs sociaux et professionnels, dans des projets de construction neuve, de réhabilitation et de transformation du bâti existant y compris du patrimoine ancien.

Avec son installation en 2025 à Saint-Jacut-les-Pins, l'agence renforce son engagement auprès des villes moyennes et rurales et de leurs habitants autour des enjeux de rénovation, de valorisation du patrimoine bâti et d'adaptation des logements aux usages contemporains. Notre démarche repose avant tout sur l'écoute, la maîtrise technique et l'attention portée à l'économie de chaque projet. Nous sommes convaincus que la qualité architecturale ne dépend pas uniquement du budget engagé, mais aussi de la capacité à proposer des solutions adaptées, durables et cohérentes avec les attentes de chacun. Notre périmètre d'action couvre principalement l'Est du Morbihan, le Sud de l'Ille-et-Vilaine et le nord de la Loire-Atlantique, avec quelques projets ponctuels en Mayenne.

Habitant la commune avec sa famille, Julien Laudière, architecte associé, inscrit l'agence dans la vie locale et se rend facilement disponible pour échanger autour des projets des habitants au hasard des rencontres ou sur rendez-vous.

Pour en savoir plus sur nos projets : www.oural-architectes.com

oural architectes - 19 rue des Moulins

Julien Laudière : 07.61.55.91.48

contact@oural-architectes.com



AGAPÉ SERVICES 56

Nouvellement installée à Saint Jacut les Pins, Élodie Ferton propose ses services d'aide à domicile à travers la création d'Agapé Services 56. Forte de 14 années d'expérience acquise au sein de l'agglomération lilloise, où elle a débuté son activité en 2012, elle a su établir une relation de confiance durable avec sa clientèle.

Aujourd'hui, elle met son savoir-faire au service des habitants du secteur. Elle intervient pour l'entretien du logement (ménage, repassage, nettoyage des vitres), ainsi que pour les courses et la préparation des repas.

Elle propose également des prestations de soins et de promenade d'animaux de compagnie, exclusivement destinées aux personnes dépendantes dans le cadre des services à la personne. Ses services s'adressent aussi bien aux actifs souhaitant se libérer du temps qu'aux seniors autonomes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou régulier. Elle intervient également auprès de personnes en convalescence ou temporairement immobilisées, en assurant une aide pratique dans les tâches du quotidien (entretien du logement, courses, préparation des repas), hors actes de soins. Agapé Services 56 intervient en mode prestataire : Élodie est l'unique intervenante et prend en charge l'ensemble des aspects administratifs. Les prestations donnent lieu à l'émission de factures, éligibles au crédit d'impôt de 50 % au titre des services à la personne.

Les clients peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier du dispositif d'avance immédiate de crédit d'impôt. Les tarifs sont ajustés en fonction des zones d'intervention.

Accompagner chacun avec respect, discrétion et régularité constitue le cœur de son engagement professionnel.

Agapé SERVICES
Aide à domicile

- Ménage • Repassage • Vitres
- Courses • Préparation des repas
- Soins et promenades d'animaux de compagnie*
*Pour les personnes dépendantes

A partir de 13,00€/heure après déduction fiscale

Envie de vous faciliter le quotidien ?
Contactez Elodie au 06 28 14 34 36
Saint Jacut les Pins et ses alentours
Micro-entreprise prestataire de Services à la Personne déclarée en Préfecture
Siret : 539 299 636 00032 - SAP539299636
NOUVELLE DANS VOTRE COMMUNE. A VOTRE SERVICE DEPUIS 2012



DOISELET PHOTOGRAPHIE

Chers concitoyens,

Votre histoire mérite d'être racontée avec authenticité et naturel. Je suis ravi de vous présenter Doiselet Photographie, une entreprise locale spécialisée dans la photographie de mariage et de portrait.

Que ce soit pour immortaliser le grand jour de votre union ou pour capturer la personnalité unique de votre famille, duo & seul, je m'engage à créer des souvenirs intemporels qui vous ressemblent. Mon approche privilégie l'émotion naturelle et la lumière, garantissant des images qui traverseront les générations. Profitez d'une consultation gratuite pour discuter de votre projet et découvrir comment nous pouvons ensemble créer des souvenirs inoubliables. Contactez-moi via mon site et visualisez mes photos

www.doiseletphotographie.fr Téléphone : 07.45.25.72.52

Un service local, au service de vos émotions.





TARIFS COMMUNAUX



RESTAURANT SCOLAIRE

Quotient familial	0 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1 150	1 151 et +
Le repas – tarif de base	1 €	3,80 €	3,90 €	4,00 €	4,10 €
Absence non prévue	3,80 €				
Présence non prévue	4,35 €				
Le repas adulte (personnel communal, scolaire et périscolaire)	8,00 €				

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient Familial	0 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
Garderie (le quart d'heure)	0,55 € (5€ le ¼ d'heure après 18h30)				
1/2 journée	3,35 €	3,85 €	4,35 €	4,85 €	5,35 €
Repas	3,80 €				
Journée (repas compris)	9,95 €	10,80 €	11,65 €	12,50 €	13,35 €
Semaine	42,00 €	46,50 €	51,00 €	55,50 €	60,00 €
Supplément	1,50 € (une activité ou un intervenant) ou 2,50 € (transport + une activité)				
Nuitée	10 €				
Veillée	5 €				

ACCUEIL DE LOISIRS – SÉJOURS MUTUALISES

QF Mutualisés	0 à 600	601 à 750	751 à 950	951 à 1 150	1 151 à 1 400	1 401 et+
Tarif journalier	28 €	29 €	30 €	31 €	32 €	33 €

LUDOTHÈQUE

Abonnement annuel famille	10 €
Abonnement annuel structures et associations (par groupe)	15 €

RÉPARATIONS DIVERSES LOCATIONS COMMUNALES

Montant horaire Main d'œuvre	42 €
------------------------------	------

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Par intervention dans la limite d'une heure	52 €
---	------

CIMETIÈRE

Concession et/ou Renouvellement 30 ans 2 m ²	200 €
Concession et/ou Renouvellement 30 ans 4 m ²	400 €
Renouvellement de concession 15 ans 2 m ²	100 €
Renouvellement de concession 15 ans 4 m ²	200 €
Tombe avec caveau 2 places	1 190 €

COLOMBARIUM

Concession et/ou Renouvellement 15 ans	550 €
--	-------

CAVURNE

Concession et/ou Renouvellement 15 ans	400 €
--	-------

VENTE DE BOIS Le m³ - Stère

Chêne, châtaigner	21 €
Bois divers	14 €
Bois stocké aux services techniques	31 €

Dans certains cas particuliers un tarif différent pourra être envisagé (en contrepartie de l'entretien d'un site par exemple)

CAMPING

Montant par nuitée et par personne

Adulte	3,50 €
Moins de 18 ans	1,70 €
Groupe jeunes (moins de 18 ans à partir de 10 jeunes)	1,50 €

Montant par nuitée

Emplacement	3,00 €
Branchement électrique	3,80 €
Garage mort	3,80 €
Véhicules catégorie A du permis (deux-roues motorisés)	1,50 €
Autres véhicules	1,70 €

Montant par mois

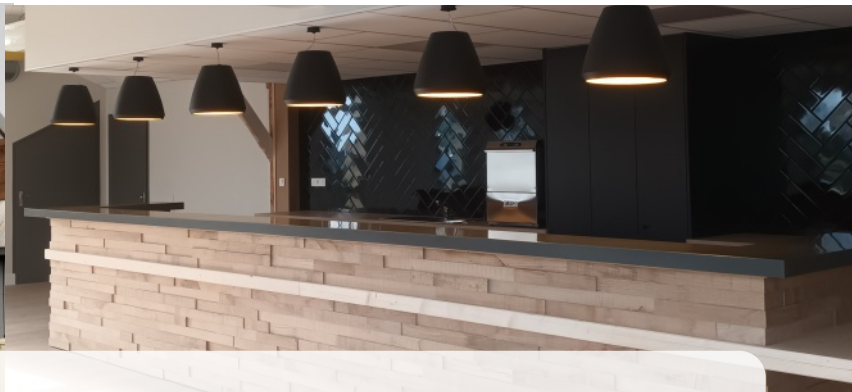
Emplacement POD hébergement (Janvier à mars)	30,00 €
Emplacement POD hébergement (Avril à décembre)	70,00 €



SALON COSY

COIN REPAS

CUISINE & LIT



SALLE POLYVALENTE

1 jour semaine du lundi au vendredi	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
Salle	185,00 €	229,00 €
Cuisine	52,00 €	68,00 €
Vidéoprojecteur + écran	31,00 €	42,00 €

Week-end

Salle	237,00 €	312,00 €
Cuisine	72,00 €	94,00 €
Vidéoprojecteur + écran	52,00 €	68,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04) Jour 1 : 21,00 € - Jour 2 et suivants : 16,00 €/jour		
Caution bâtiment et mobiliers	400,00 €	
Caution ménage	200,00 €	
Caution vidéoprojecteur + écran	2 000,00 €	

**Capacité assis (repas) 120 personnes / Capacité
debout 180 personnes**

SALLE POLYVALENTE + ESPACE DE CONVIVIALITE

1 jour semaine du lundi au vendredi	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
2 salles	257,00 €	333,00 €
Cuisine	52,00 €	68,00 €
Vidéoprojecteur	31,00 €	42,00 €

Week-end

2 salles	330,00 €	437,00 €
Cuisine	72,00 €	94,00 €
Vidéoprojecteur	52,00 €	68,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04) Jour 1 : 42,00 € - Jour 2 et suivants : 32,00 €/jour		
Caution bâtiment et mobiliers	800,00 €	
Caution ménage	400,00 €	
Caution vidéoprojecteur + écran	2 000,00 €	

**Capacité assis (repas) 120 personnes / Capacité
debout 270 personnes**

SALLE DE REUNION

1 jour semaine du lundi à vendredi	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
	62,00 €	83,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04) Par jour : 16,00 €		
Caution bâtiment et mobiliers	300,00 €	
Caution ménage	150,00 €	

Capacité assis 25 personnes / Capacité debout 50 personnes

ESPACE DE CONVIVIALITE

1 jour semaine du lundi à vendredi	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
	103,00 €	135,00 €
Week-end	134,00 €	177,00 €

Chauffage (du 15/10 au 15/04) Jour 1 : 21,00 € - Jour 2 et
suivants : 16,00 €/jour

Caution bâtiment et mobiliers 400,00 €

Caution ménage 200,00 €

Capacité debout 90 personnes

LA VALLEE

	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
1 jour (lundi-vendredi)	62,00 €	83,00 €
Week-end	82,00 €	114,00 €
Caution bâtiment et mobiliers	200,00 €	
Caution ménage	100,00 €	

**Capacité assis (repas) 40 personnes / Capacité
debout 60 personnes**

RESTAURANT SCOLAIRE

Personnes domiciliées à St Jacut	
Week-end (uniquement vacances scolaires)	155,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04) par jour	26,00 €
Caution bâtiment et mobiliers	400,00 €
Caution ménage	200,00 €

Capacité debout 200 personnes

SALLE PAROISSIALE

	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
1 jour	41,00 €	52,00 €
Caution bâtiment et mobiliers	100,00 €	
Caution ménage	50,00 €	

MATERIEL SI LOCATION DE SALLE

Location vaisselle (forfait) (assiettes, verres, couverts, tasses)	31,00 €
Location verres seuls (forfait) (cérémonie ou classique)	11,00 €
Perte ou casse, l'unité	1,10 €



NOUVEAU

CAFÉ AVEC MADAME LE MAIRE UN NOUVEAU TEMPS D'ÉCHANGE DE PROXIMITÉ

Afin de favoriser le dialogue et les échanges avec les habitants, la municipalité met en place un nouveau rendez-vous convivial :

"Café avec Madame le Maire".

Ces rencontres, organisées en petit comité de 5 à 10 personnes, permettent à chacun de venir échanger librement autour d'un café, dans une ambiance simple et chaleureuse. L'objectif est de créer un moment de proximité, propice à l'écoute, au partage d'idées, aux questions du quotidien et aux discussions autour des projets et de la vie de notre commune.

Ce format volontairement limité favorise des échanges de qualité où chacun peut prendre la parole et être entendu.

Les rencontres se dérouleront régulièrement sur réservation auprès de la mairie.

► Participation gratuite – sur inscription

► Places limitées à 5-10 personnes par rencontre

La municipalité espère que ces temps d'échange contribueront à renforcer le lien entre les habitants et leurs élus, dans un esprit de dialogue et de convivialité.



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE UN MOMENT DE BILAN, DE RECONNAISSANCE ET D'ÉMOTION

Samedi 28 avril 2026, Didier Guillotin, maire sortant, a présidé la cérémonie rétrospective de l'année écoulée à Saint-Jacut-les-Pins, devant de nombreuses personnalités politiques du département, représentants du territoire, élus, agents communaux, bénévoles et habitants.

Ce rendez-vous annuel a permis de revenir sur les projets menés pour la commune, mais également de mettre à l'honneur l'engagement de celles et ceux qui participent au dynamisme et à la vie de Saint-Jacut-les-Pins.

Dans un discours empreint d'émotion et de sincérité, Didier Guillotin a rappelé combien la fonction de maire représente « un honneur immense », mais aussi une responsabilité exigeante et profondément humaine. Revenant sur ses six années à la tête de la commune, il a souligné l'importance de l'écoute, du dialogue et de l'engagement quotidien au service des habitants.

Le maire a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des élus municipaux qui l'ont accompagné durant ce mandat, rappelant qu'« un mandat municipal est avant tout une aventure collective » et que rien ne peut se construire seul. Il a également salué le travail des agents communaux, qu'il a qualifiés de « chevilles ouvrières de l'action municipale », soulignant leur professionnalisme, leur dévouement et leur sens du service public.

Didier Guillotin a aussi rendu hommage aux associations, bénévoles, commerçants, artisans, agriculteurs, enseignants et à tous les acteurs de la vie locale qui contribuent chaque jour à faire vivre la commune et à préserver son esprit de solidarité et de convivialité.

S'adressant enfin aux habitants, il a remercié les Jacutaises et les Jacutais pour leur confiance, leur bienveillance et leurs échanges tout au long du mandat. Il a rappelé la volonté

constante de l'équipe municipale d'agir au mieux pour préparer l'avenir et préserver le cadre de vie de la commune. Jean-François Mary, président de Redon Agglomération, a salué l'action de l'équipe municipale, soulignant sa capacité à accompagner le développement de la commune tout en conservant une belle qualité de vie.

Marie-Hélène Herry et Thierry Poulain, conseillers départementaux, ont également mis en avant l'engagement des élus locaux face aux nombreuses contraintes administratives et techniques auxquelles les collectivités doivent répondre.

Moment fort de cette cérémonie, le sénateur du Morbihan, Simon Uzenat, a remis à Didier Guillotin la médaille du Sénat, saluant l'investissement des élus locaux et l'engagement nécessaire pour mener à bien cette mission au service de la population.

Le député de la 4e circonscription, Paul Molac, a quant à lui rappelé que cette cérémonie constituait un moment convivial permettant de faire le bilan de l'année écoulée et de mettre à l'honneur celles et ceux qui s'investissent pour la commune. À cette occasion, il a remis au maire la médaille de l'Assemblée nationale afin de saluer son engagement au service de Saint-Jacut-les-Pins et de ses habitants. Il a notamment souligné plusieurs projets structurants accompagnés durant le mandat, comme le projet du site de l'ISSAT, la réhabilitation de l'ancienne boulangerie ou encore la rénovation du complexe Ar Binég, témoignant de la dynamique portée par l'équipe municipale.

La cérémonie s'est conclue dans un climat empreint de reconnaissance et d'émotion, mettant en lumière la richesse de l'engagement local et le travail collectif accompli au service de la commune et de ses habitants.



L'AVENT 2026 SE PRÉPARE...

et avec lui reviennent la magie de Noël, les éclats de rire et les moments inoubliables à partager en famille.

Cette année encore, tous les services se mobilisent avec enthousiasme pour vous offrir une Féerie de Noël pleine d'animations, de créativité et d'émerveillement. Au programme : des ateliers créatifs pour petits et grands, un spectacle enchanteur, des lectures de contes et bien d'autres surprises... mais chut, nous n'allons pas tout vous dévoiler dès maintenant ! **Rendez-vous très bientôt pour découvrir un univers féerique où chacun pourra retrouver l'esprit chaleureux et convivial des fêtes de fin d'année.**

ÉLECTIONS REDON AGGLOMÉRATION

La séance du 30 mars 2026 a permis de réélire Jean-François Mary à la présidence de Redon Agglomération pour un troisième mandat consécutif. À cette occasion, il a présenté la composition de son équipe exécutive, chargée de porter les projets structurants du territoire.

Les 13 vice-présidents :

- ▶ Pascal Duchêne
- ▶ Rose-Line Prévert
- ▶ Jérôme Ricordel
- ▶ Alexis Matull
- ▶ Franck Pichot
- ▶ Françoise Boussekey
- ▶ Thierry Poulain
- ▶ Isabelle Barathon
- ▶ Yoann Le Fol
- ▶ Florent Coutant
- ▶ Benoît Quelard
- ▶ Rémi Beslé
- ▶ Franck Hersemeule

Les 6 conseillers communautaires délégués :

- ▶ **Sophie Bouchon**
- ▶ Jacques Carpentier
- ▶ Aurélie Mézière
- ▶ Yann Morisot
- ▶ Jean-Luc Levesque
- ▶ Marie-Laure Pondard



SÉCURITÉ : BILAN ENCOURAGEANT ET DISPOSITIFS AU SERVICE DES HABITANTS

Le 30 avril 2026, la commune d'Allaire a accueilli la **visite annuelle de commandement** de la Communauté de Brigades (COB) d'Allaire. Cette rencontre a permis de dresser le bilan de la situation sécuritaire de la commune pour l'année 2025. Les chiffres présentés par le Commandant Dutartre, chef de la compagnie de Vannes, et le Major Cobigo



sont encourageants, avec une baisse notable des atteintes aux personnes, des atteintes aux biens ainsi que des infractions routières. Malgré cette évolution positive, l'activité des militaires demeure soutenue avec de nombreuses interventions et un renforcement des actions de prévention auprès de la population, notamment des événements locaux tels que le festival Mots Zik et le tournoi de football.

Afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches de sécurité, la Gendarmerie nationale met également à disposition l'**application Ma Sécurité**.

Gratuite et accessible à tous, elle permet de contacter rapidement les services de police et de gendarmerie, d'obtenir des conseils de prévention, de signaler certaines situations et de suivre l'actualité liée à la sécurité au quotidien.

À l'approche des départs en vacances, les habitants peuvent aussi bénéficier de l'**Opération**

Tranquillité Vacances (OTV). Ce service gratuit permet aux forces de l'ordre de surveiller les domiciles pendant les absences grâce à des patrouilles régulières. Accessible aux propriétaires comme aux locataires, pour une résidence principale ou secondaire, ce dispositif contribue à prévenir les cambriolages et permet de partir plus sereinement.

La municipalité remercie l'ensemble des forces de l'ordre pour leur engagement quotidien au service de la sécurité et de la tranquillité des habitants.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 Pour quitter le plein écran, appuyer sur Échap



NOUVEAUX ARRIVANTS, BIENVENUE À SAINT-JACUT-LES-PINS !

Vous vous êtes récemment installés dans notre commune ? La municipalité est heureuse de vous accueillir et souhaite vous réserver un moment convivial pour faire connaissance. À cette occasion, une matinée d'accueil des nouveaux habitants se tiendra le **samedi 26 septembre 2026**. Ce rendez-vous permettra de découvrir la commune, ses services, ses associations, ses activités culturelles et sportives, ainsi que les nombreux atouts qui font la richesse de Saint-Jacut-les-Pins.

Ce sera également un temps privilégié d'échanges avec les élus et les habitants, afin de faciliter votre intégration et de créer de premiers liens dans la vie locale. La rencontre se clôturera autour d'un verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Si vous êtes nouvellement arrivés sur la commune et souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie :

► Par mail : mairie@st-jacut-les-pins.fr

► Par téléphone : **02 99 91 28 65**

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

MARCHÉ HEBDOMADAIRE : UN RENDEZ-VOUS QUI S'INSTALLE AU CŒUR DU BOURG

Depuis son lancement sur la place de l'église, le marché hebdomadaire de Saint-Jacut-les-Pins rencontre un bel engouement.

Chaque mardi à partir de 16h30, habitants, visiteurs et producteurs se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour partager un moment autour des produits locaux, frais et de saison.

Ce rendez-vous, devenu un véritable lieu de rencontres et d'échanges, met à l'honneur le savoir-faire de nos producteurs et artisans du territoire. Grâce à la mobilisation des exposants et à la fidélité des visiteurs, le marché prend progressivement toute sa place dans la vie du bourg.

DE NOUVEAUX EXPOSANTS À DÉCOUVRIR

Le marché continue de s'enrichir avec l'arrivée de nouveaux producteurs et artisans passionnés.

► **La Ferme des 2 Arbres** a récemment rejoint les rangs des exposants. Les visiteurs peuvent y découvrir une gamme de produits élaborés à partir de pommes du terroir :

Cidre artisanal

Jus de pomme

Vinaigre de cidre

► **Chez PAPO** – Artisan confiseur propose quant à lui de délicieuses créations gourmandes :

Sucettes artisanales sans sucre

Guimauves fondantes et délicates

Produits sans gluten, sans gélatine porcine et sans blancs d'œufs
Saveurs naturelles et fabrication artisanale.

► Les amateurs de douceurs pourront également retrouver **KarimeL**, artisan spécialisé dans les gourmandises faites maison :

Caramel à la fleur de sel

Caramels aromatisés

Croquants savoureux

UN SUCCÈS COLLECTIF

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des exposants pour leur engagement, leur dynamisme et leur bonne humeur, ainsi que les nombreux visiteurs qui participent chaque semaine à la réussite de ce projet.

Votre présence contribue à faire vivre le centre-bourg et à soutenir l'économie locale. Chaque achat réalisé sur le marché est un encouragement précieux pour nos producteurs et artisans, qui œuvrent quotidiennement pour proposer des produits de qualité issus de notre territoire.

RENDEZ-VOUS CHAQUE MARDI !

Place de l'Église – Saint-Jacut-les-Pins

Tous les mardis à partir de 16h30

Venez faire le plein de saveurs locales, rencontrer les producteurs et partager un moment convivial au cœur de la commune. Nous vous attendons nombreux pour les prochaines éditions du marché !



VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



FRANCE SERVICES : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France Services est un guichet unique mis en place par l'État pour accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives et numériques. Ce service de proximité permet d'obtenir de l'aide pour réaliser des démarches en ligne, suivre un dossier ou accéder à ses droits. Pour bénéficier d'un accompagnement individuel, il est recommandé de prendre rendez-vous au **02 99 72 80 77**. La France Services d'Allaire est située à l'étage de la médiathèque, 10 place de l'Église.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : PRIVILÉGIER LE DIALOGUE

En cas de litige entre particuliers, voisins, propriétaires ou consommateurs, il est possible de faire appel gratuitement à un conciliateur de justice afin de trouver une solution amiable avant toute procédure judiciaire. Madame Marianne Sauzay, conciliatrice de justice, est joignable par téléphone au **06 17 32 60 98**, ou par courriel à marianne.sauzay@conciliateurdejustice.fr

PERMIS DE CONDUIRE : TOUTES LES DÉMARCHES EN LIGNE

Depuis la fermeture des guichets « permis de conduire » en préfecture, toutes les démarches relatives au permis de conduire (demande, renouvellement, perte, vol, changement d'adresse, etc.) s'effectuent exclusivement en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire. Cette démarche est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), être inscrit automatiquement sur les listes électorales et pouvoir s'inscrire à certains examens et concours de l'État, notamment le permis de conduire ou le baccalauréat. Pour effectuer le recensement, il convient de se présenter en mairie muni d'une carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement sera alors délivrée.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport doivent être déposées dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Un seul rendez-vous est nécessaire lorsqu'une demande de carte d'identité et de passeport est effectuée simultanément pour une même personne. Il est important de préparer un dossier complet avant le rendez-vous afin d'éviter tout report. Pour trouver un rendez-vous disponible et connaître l'ensemble des démarches à effectuer, consultez les sites officiels de l'ANTS et de Service Public. À noter : la durée de validité de la carte nationale d'identité est de 15 ans pour les personnes majeures. Certaines cartes délivrées après le 1er janvier 2004 bénéficient d'une prolongation automatique de cinq ans en France.

LES USAGERS QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS POUR RÉALISER CES DÉMARCHES PEUVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR LES ESPACES FRANCE SERVICES.

MOT DE LA MINORITÉ

Nous tenons d'abord à exprimer notre profonde gratitude aux électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Avec seulement 68 voix d'écart, ce scrutin a révélé la diversité des attentes et des sensibilités au sein de notre commune. C'est une force.

Intégrés au conseil municipal, nous abordons ce mandat avec l'ambition d'un travail commun, au service des jacutaises et jacutais. La minorité n'a pas pour vocation de s'opposer systématiquement : son rôle est d'enrichir les projets par le débat, tout en garantissant la transparence et l'équité dans les décisions.

Les premiers conseils municipaux l'ont déjà montré : les questions des indemnités des élus, des subventions aux associations ou des tarifs du restaurant scolaire appellent des échanges ouverts et argumentés. Nous y contribuerons avec exigence et bienveillance, car c'est ainsi que se bâtissent les meilleures solutions pour Saint-Jacut-les-Pins.

Fidèles à notre programme, nous porterons les propositions qui nous tiennent à cœur, sans renoncer à nos valeurs. Élus comme non-élus, nous restons à l'écoute et déterminés à agir pour le bien commun.

Excellente lecture, bon été à toutes et tous et à très vite sur le terrain !

Nathalie Da Costa, Christophe Royer.

AGENDA 2026

11 | JUILLET J.O. FOYER DES JEUNES

29 | AOÛT CONCOURS DE CHANT ARC-EN-CIEL ENCHANTÉ

06 | SEPT 30ÈME RANDO DES PINS LES DRILLAÛ

12 | SEPT INAUGURATION BOULANGERIE MUNICIPALITÉ

12 | SEPT TOURNOI DE PALETS FOYER DES JEUNES

20 | SEPT JOURNÉE DU PATRIMOINE EAU GRÉES DES MOULINS

26 | SEPT POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS - MUNICIPALITÉ

4 | OCT CONCOURS DE BELOTE CLUB DE L'AMITIÉ

10 | OCT NETTOYAGE CIMETIÈRE MUNICIPALITÉ

24 | OCT REPAS DU CCAS

6-7 | NOV FESTIVAL MOTS-ZIK SOUS LES PINS - LES DÉBROUILL'ARTS

11 | NOV COMMÉMORATION MUNICIPALITÉ

15 | NOV LOTO CLUB DE L'AMITIÉ

28 | NOV ACCUEIL BÉBÉS JACUTAIS MÉDIATHÈQUE

16 | DÉC SEMAINE "AVENT NOËL" SPECTACLE DE NOËL

18 | DÉC ARBRE DE NOËL APEL

28 | DÉC BALADE DU BOUT DE L'AN EAU GRÉES DES MOULINS

WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR

MAIRIE

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h

Tel : 02 99 91 28 65

www.st-jacut-les-pins.fr

mairie@st-jacut-les-pins.fr

aide sociale et cimetière

gestion@st-jacut-les-pins.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
SUR L'APPLICATION
INTRAMUROS



MÉDIATHÈQUE

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 14h à 16h 30

Samedi de 9h à 12h

Vacances scolaires :

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 14h à 17h

Jeudi et vendredi de 15h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Tel : 06 08 32 50 89

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tel : 06 11 84 05 20

enfance@st-jacut-les-pins.fr

ESPACE JEUNES

Tel : 07 60 14 53 17

jeunesse@st-jacut-les-pins.fr

www.lafede.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

Tel : 06 65 62 21 56

restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr

Bulletin Municipal de Saint-Jacut-Les-Pins
Juillet 2026. Ce bulletin est réalisé en interne.
Directrice de publication: Sophie BOUCHON.
Impression: Rim Imprimerie Malansac